



LE RÉCIT
*d'un succès
canadien*

RAPPORT ANNUEL
— 2010 —



Les Producteurs de
poulet du Canada
Chicken Farmers
of Canada

TABLE DES MATIÈRES :

À L'INTENTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE, L'HONORABLE GERRY RITZ, ET DU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA.

| | |
|---|----|
| Qui nous sommes | 1 |
| Message du président | 2 |
| Message du directeur exécutif | 3 |
| Administrateurs et comités des PPC | 4 |
| Le Personnel et l'administration | 5 |
| Qui fait quoi aux PPC | 6 |
| Planification stratégique du succès | 8 |
| Surveillance du marché | 10 |
| Application et suivi | 14 |
| L'art de la négociation | 15 |
| Salubrité des aliments | 17 |
| Soins aux animaux | 19 |
| Recherche avicole | 20 |
| L'arrière-scène de la politique | 21 |
| Relations avec les consommateurs | 24 |
| Rapport des vérificateurs et états financiers | 26 |

Les Producteurs de poulet du Canada
350, rue Sparks, bureau 1007
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Tél. : (613) 241-2800
Télec. : (613) 241-5999
Courriel : ppc@poulet.ca
Site Web : www.poulet.ca

Conçu par Infusion Design & Communications
Imprimé par Tri-Co Group

WWW.POULET.CA





Qui NOUS sommes

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont une organisation nationale entièrement financée par les prélèvements perçus auprès des producteurs selon le volume de poulet mis en marché. L'organisation a été créée il y a plus de 30 ans et les PPC sont fiers de leur histoire à succès au fil des ans dans le secteur agricole, ainsi que du poulet de qualité qu'ils produisent et en lequel les Canadiens peuvent avoir pleinement confiance.

La principale responsabilité des PPC est de veiller à ce que la production de poulet frais, sain et de grande qualité de nos 2 800 produc-

teurs suffise à combler la demande des consommateurs. C'est pourquoi les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration de tout le pays se réunissent aux huit semaines pour déterminer les besoins du marché et établir en conséquence les niveaux de production.

Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Dans le cadre de ce système, les PPC surveillent le respect des contingents provinciaux ainsi que l'expansion du marché et le commerce interprovincial du poulet.

Une autre responsabilité des PPC consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et ceux de l'industrie canadienne du poulet. Les PPC veillent à ce que les principaux décideurs du gouvernement

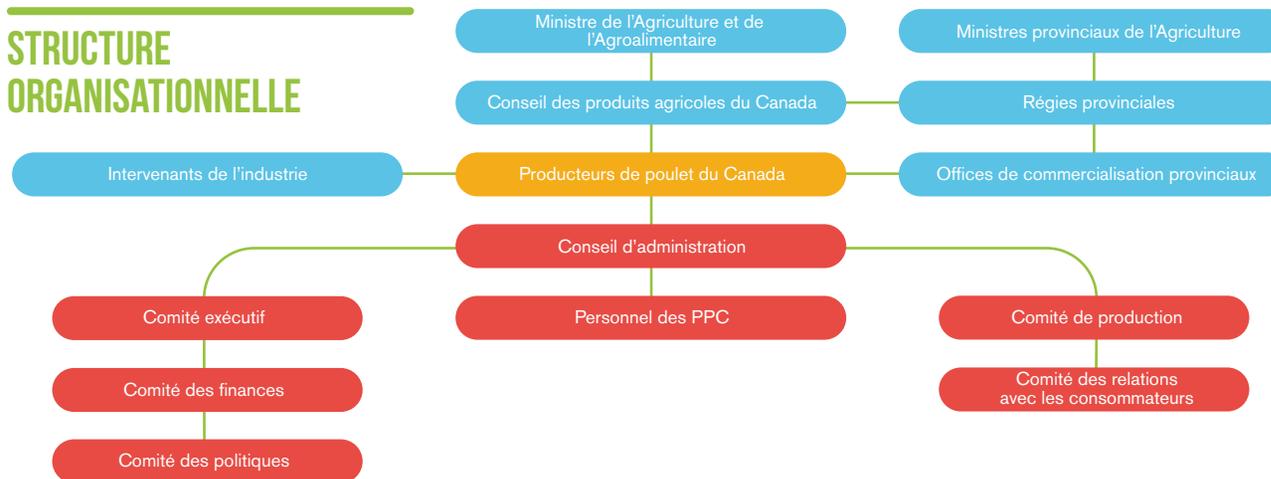
comprennent bien le point de vue des producteurs canadiens de poulet et à ce qu'ils en tiennent compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Les PPC jouent un rôle important dans l'élaboration, la gestion et la mise en œuvre, en partenariat, de programmes pour les producteurs canadiens de poulet afin de prouver que les producteurs continuent d'élever des poulets de haute qualité qui inspirent confiance aux consommateurs. Par le truchement de ses programmes à la ferme comme le programme d'assurance de la salubrité des aliments, *Votre propre poulet*, le programme de soins aux animaux et les initiatives de biosécurité, les PPC travaillent en étroite collaboration avec des partenaires du gouvernement et des intervenants de l'industrie pour faire en sorte que l'industrie demeure innovatrice et réceptive.

Les orientations et les politiques sont établis par un Conseil d'administration de 15 membres. Ce Conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet. Il comprend également des membres non-producteurs, soit un représentant du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leur association nationale respective.

Les PPC et les intervenants travaillent en collaboration au nom de tous les secteurs de l'industrie canadienne du poulet, des producteurs jusqu'aux détaillants. Notre industrie, connue pour sa réactivité et son leadership dans un système de gestion de l'offre en constante évolution, est depuis longtemps un exemple à suivre au Canada. Notre solide leadership et nos stratégies proactives feront toujours partie intégrante de notre succès continu.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



NOTRE MISSION :

Créer une industrie canadienne du poulet solide, concurrentielle et axée sur le consommateur en mesure de relever les défis d'un monde en constante évolution et d'accroître sa viabilité en devenant l'une des principales sources de protéines alimentaires au Canada.



Message — DU — président

LE RÉCIT D'UN SUCCÈS CANADIEN

Vous découvrirez dans le présent rapport annuel comment le Conseil d'administration, les comités et le personnel des PPC ont tous joué des rôles clés qui ont permis d'écrire et de raconter l'histoire de notre succès grandissant.

Le Conseil d'administration des PPC prend des décisions en tenant compte de l'Énoncé de mission de l'organisation : « Créer une industrie canadienne du poulet solide, concurrentielle et axée sur le consommateur, en mesure de relever les défis d'un monde en constante évolution et d'accroître sa viabilité en devenant l'une des principales sources de protéines alimentaires au Canada ».

La principale responsabilité des PPC est de veiller à ce que la production de poulet réponde à la demande des consommateurs tout en offrant un environnement stable aux intervenants de l'industrie. Cela nécessite souvent la participation active des principaux acteurs de l'industrie pour créer l'élan nécessaire à cette fin et peut parfois mener à une question d'équilibre afin de les rallier à nos décisions. À ce chapitre, il convient certes de faire l'éloge des participants au processus qui ont contribué à l'année prospère que vient de connaître l'industrie.



Sur le plan technique, le Conseil d'administration des PPC, les intervenants de l'industrie et le gouvernement fédéral ont collaboré tout au long de 2010 pour identifier les lacunes dans les règlements régissant l'importation de poulet et mettre fin à ces possibilités. D'autres travaux seront nécessaires, mais j'aimerais remercier le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'hon. Gerry Ritz, pour son leadership dans ce dossier.

Une autre question que nous devons continuer de surveiller régulièrement est celle des négociations commerciales dont certaines progressent plus rapidement que d'autres comme, par exemple, à l'OMC et les discussions qui entourent un certain nombre d'accords bilatéraux. Nous devons continuer à expliquer aux politiciens à tous les paliers l'importance de la gestion de l'offre au Canada. En tant qu'industrie, nous devons comprendre qu'un mauvais accord découlant de ces négociations pourrait avoir de graves conséquences sur l'industrie canadienne du poulet et ce message doit être clairement transmis aux représentants élus et aux décideurs.

À la fin de septembre, le Conseil d'administration a tenu une séance de planification stratégique très réussie au cours de laquelle les priorités pour l'année à venir ont été cernées. Le Conseil d'administration a établi un certain nombre de priorités et a identifié trois priorités absolues :

1. l'établissement des allocations;
2. la résistance aux antimicrobiens et autres questions liées aux antibiotiques;
3. l'intégrité du pilier des importations de poulet.

Cette séance de planification s'avère vitale pour que les PPC puissent planifier l'avenir et assurer l'évolution favorable de l'industrie canadienne du poulet.

Vers la fin de l'année, une annonce importante de financement a stimulé les efforts de notre organisation dans le domaine de la recherche. Les PPC continuent d'investir dans la recherche sur des questions clés et des technologies qui préoccupent les producteurs de poulet et les consommateurs. Le Conseil de recherches avicoles du Canada continue de jouer un rôle de premier plan et notre participation continue

est essentielle au maintien de l'industrie à l'affût des plus récents progrès.

Je profite de cette occasion pour accueillir le nouveau président du Conseil des produits agricoles du Canada, Laurent Pellerin, et je le remercie d'assumer un rôle de leadership dans le traitement des questions complexes encore à régler avec les PPC. Grâce à son leadership, ces questions évoluent vers une résolution certaine.

Je tiens également à remercier le ministre Ritz et le gouvernement du Canada pour leur soutien sans équivoque à l'égard de l'industrie canadienne du poulet et de la gestion de l'offre.

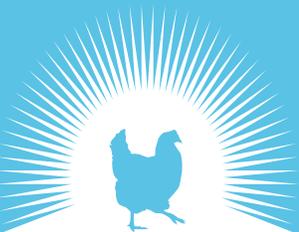
À titre de président, je serais particulièrement négligent de ne pas prendre le temps de remercier le Conseil d'administration et le Comité exécutif, ainsi que tous les membres et présidents des comités pour leur appui continu. Au nom de l'industrie, j'aimerais aussi faire part de notre gratitude à Mike Dungeat et à son personnel pour leur dévouement et leur enthousiasme à l'égard de l'industrie canadienne du poulet.

Les décisions difficiles prises par les membres du Conseil d'administration relativement à des questions clés en 2010 ont permis d'établir une base très solide pour notre progrès à venir. Leurs efforts ont guidé l'industrie canadienne du poulet sur la route du succès.

Un message clé demeure clair : lorsque nous travaillons collectivement et prenons de bonnes décisions, l'industrie peut répondre aux besoins des consommateurs canadiens et contribuer ainsi à un environnement stable dans lequel investir.

Tournés vers l'avenir, nous devons continuer à écouter les consommateurs et à leur fournir le bon produit au bon moment. Il nous incombe, en tant qu'industrie, de déployer les efforts nécessaires pour poursuivre notre chemin sur la route du succès!

David Fuller, Président



Message DU directeur exécutif

POULET : VIANDE DE L'AVENIR

Je crois fermement que le poulet est la viande l'avenir. Bien que le poulet ait gagné en popularité auprès des consommateurs au cours des deux dernières décennies, l'industrie canadienne du poulet continue de se heurter à de nombreux défis. Au cours de la dernière année, les PPC et leurs intervenants ont créé une base solide à même laquelle il est possible de déterminer la meilleure façon de faire croître nos marchés. L'augmentation de 1,2 % dans la production en 2010 a été rendue possible grâce à la stabilité des prix et à la rentabilité à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Du même coup, le gouvernement fédéral a réitéré son appui continu à l'endroit de la gestion de l'offre dans les négociations commerciales bilatérales et multilatérales. Le ministre Ritz a créé le Groupe de travail sur les importations de poulet avec, comme objectif, d'assurer l'intégrité de l'un des piliers du programme de la gestion de l'offre, soit le contrôle des importations. Ensuite, la relation des PPC avec le CPAC a connu un revirement lorsque Laurent Pellerin, nouveau président avant-gardiste du CPAC, s'est joint à l'organisation.

Les PPC bénéficient toujours d'un excellent leadership sous la direction de David Fuller, et nous avons élaboré des plans successoraux pour assurer le maintien de ce leadership de qualité. La structure des comités du Conseil des PPC a été remaniée pour mieux refléter nos priorités actuelles et futures et le personnel des PPC a été restructuré en conséquence. Cette stabilité politique et organisationnelle du marché permet aux producteurs canadiens de poulet et aux intervenants de l'industrie d'investir avec confiance afin d'améliorer la productivité et inciter la croissance commerciale. Nous croyons fermement en notre industrie.

Du côté de la demande, le poulet semble bien être la viande de choix des Canadiens et Canadiennes. Comme source protéique maigre, il possède d'excellents attributs pour la santé. Les consommateurs aiment le côté pratique, la polyvalence et la diversité de notre produit. Les PPC ont pour vision « Une industrie canadienne du poulet qui répond aux attentes des consommateurs en leur offrant du poulet produit à l'échelle domestique. » Pour répondre à ces attentes, nous avons maintenant certifié la plupart des producteurs de poulet du Canada via notre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme et suite à sa première année de mise en œuvre, vingt-cinq pour cent des fermes ont été accréditées dans le cadre du Programme de soins aux animaux des PPC. De plus, nous avons mis en œuvre et testé nos protocoles de santé des animaux, y compris un programme de traçabilité.

Forts de leur nouvelle stratégie de relations avec les consommateurs, les PPC commencent vraiment à engager les consommateurs canadiens. Le 1^{er} décembre, nous avons lancé notre nouveau site Web axé sur les consommateurs où ceux-ci peuvent retrouver des recettes, des conseils de cuisson, de l'information sur la santé et la nutrition, sur l'élevage du poulet et de nombreuses vidéos. Les consommateurs peuvent également nous suivre dans le cadre de notre blogue, sur Facebook et sur Twitter. Enfin, nous continuerons d'élargir et de raffermir nos liens avec nos véritables « clients », des mesures qui nous serviront bien dans l'avenir.

Alors que nous sommes bien positionnés, notre travail est loin d'être terminé. Nous ne sommes

pas uniques. Comme toute autre industrie, nous avons des défis à relever et des enjeux à surmonter. Nous devons nous pencher sur les conséquences de l'augmentation des coûts de la moulée, une préoccupation commune à toutes les viandes. Certes, le taux de conversion alimentaire dans le secteur du poulet nous donne un avantage distinct qui, combiné à notre efficacité au niveau de la reproduction, se traduit en un avantage environnemental. Et, nous devons bâtir à même ces avantages.

En 2011, les PPC et leurs intervenants verront à assurer que la certification dans le cadre du Programme de salubrité des aliments à la ferme soit obligatoire dans toutes les provinces, ainsi qu'à finaliser la section du programme sur la reconnaissance par une tierce partie des gouvernements fédéral, provinciaux et territorial. Nous travaillerons en collaboration avec les producteurs pour qu'ils adoptent sans tarder le Programme de soins aux animaux et verrons à élargir le soutien des principaux intervenants de l'industrie de l'alimentation à l'endroit de notre programme.

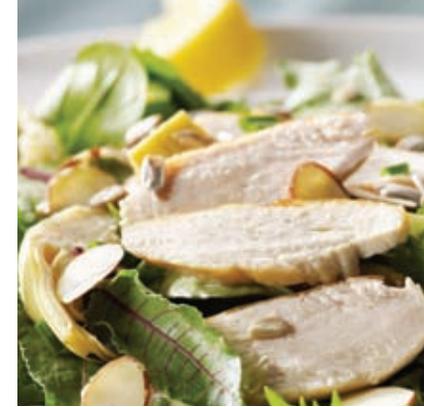
Nous poursuivons également nos recherches, procéderons à la mise en œuvre de notre programme de surveillance et mettrons la dernière main au plan d'action de l'industrie visant à déterminer la meilleure façon de réduire l'utilisation d'antibiotiques. Ce qui est clair est que nous ne devons pas prendre la confiance des consommateurs pour acquis et nous devons prendre des mesures proactives sur les questions qui sont importantes pour eux. Ces mesures aideront au maintien de la confiance des consommateurs à l'endroit du poulet canadien.

Grâce à la confiance de l'industrie à investir et à celle des consommateurs à l'endroit de notre poulet, nous avons de solides bases pour propulser la croissance de l'industrie.

L'année 2010 s'est révélée un chapitre important dans l'histoire à succès du Canada mais cette histoire n'est pas terminée. Les administrateurs et le personnel des PPC ont dressé les grandes lignes des plans et des priorités pour l'avenir. L'année 2011 attend son inscription comme prochain chapitre de notre histoire à succès, un chapitre qui promet d'être intéressant.

Mike Dugate, Directeur exécutif





CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010



DAVID FULLER
(Nouvelle-Écosse)
président



LUC GAGNON
(Conseil canadien
des transformateurs
d'oeufs et de volailles)



BRIAN PAYNE
(Association
canadienne des
restaurateurs et des
services alimentaires)



REG CLICHE
(Conseil canadien
des transformateurs
d'oeufs et de volailles)



IAN HESKETH
(Association
canadienne des
surtransformateurs
de volailles)



MIKE PICKARD
(Saskatchewan)



YVON CYR
(Nouveau-Brunswick)



DAVID JANZEN
(Colombie-
Britannique)



BARRY UYTERLINDE
(Île-du-Prince-Édouard)



MARTIN DUFRESNE
(Québec)



JOHN MAASKANT
(Ontario)



JOHN VIßERS
(Nouvelle-Écosse)



ERNA FERENCE
(Alberta)



RUTH NOSEWORTHY
(Terre-Neuve-
et-Labrador)



JAKE WIEBE
(Manitoba)



Administrateurs — ET — comités des PPC

COMITÉS DES PPC 2010

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : David Fuller
Premier vice-président : Martin Dufresne
Deuxième vice-présidente : Erna Ference
Membre à titre personnel : Dave Janzen

COMITÉ DES FINANCES

Président : Brian Payne
Ruth Noseworthy
Barry Uyterlinde

COMITÉ DES POLITIQUES

**Président : Rick Thiessen –
remplaçant de la C.-B.**
Yvon Cyr
Martin Dufresne
Luc Gagnon
Ian Hesketh

COMITÉ DE PRODUCTION

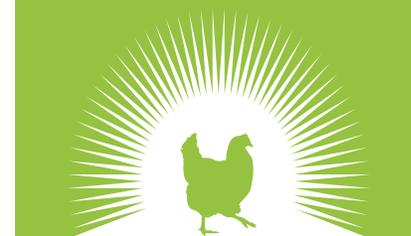
Président : Reg Cliche
Carole Girard – remplaçant du Québec
Christine Moore – remplaçante de l'ACRSA
Ed Verkley – remplaçant de l'Ontario
John Vissers

COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

Président : Mike Pickard
John Slot – remplaçant de l'ACTV
Jake Wiebe

FCA
Erna Ference

CRAC
Jacob Middelkamp –
remplaçant de l'Alberta



Le Personnel — ET — l'administration

NOUVELLE COUVÉE

Sébastien Tremblay s'est joint aux PPC comme agent contractuel de conformité, remplaçant Lori Piché, qui est en congé de maternité. Lori reviendra au travail en mai 2011.

Eric Braff a été embauché au début juin pour occuper le poste d'analyste des marchés où il remplace Lori Piché qui s'est jointe au service des finances comme agente de conformité.

En juillet 2010, **Lise Newton** est revenue au bureau à plein temps comme conseillère en chef, relations gouvernementales.

Adrian Uzea s'est joint aux PPC en novembre, remplaçant Mihai Lupescu au poste d'analyste principal des politiques.

ONT QUITTÉ LE NID

Janet Noseworthy a pris sa retraite en mai pour être à la maison avec ses enfants.

Mihai Lupescu a quitté les PPC en juillet.

LOCATION

Les PPC occupent les locaux actuels depuis plus de dix ans! Notre premier bail de 10 ans a pris fin en juin 2010. Les négociations en vue de son renouvellement pour une autre période de 10 ans ont été entamées au début de l'année et nous avons acquis une superficie supplémentaire de 1 800 pieds carrés pour un superficie totale de 9 000 pieds carrés. Les rénovations dans le cadre de l'agrandissement des locaux ont commencé en octobre 2010. Les nouveaux locaux comprennent un nouveau coin-cuisine agrandi, quatre postes de travail, un bureau, une salle de conférences de taille moyenne et un autre local d'entreposage.

RÉCIT DE SUCCÈS

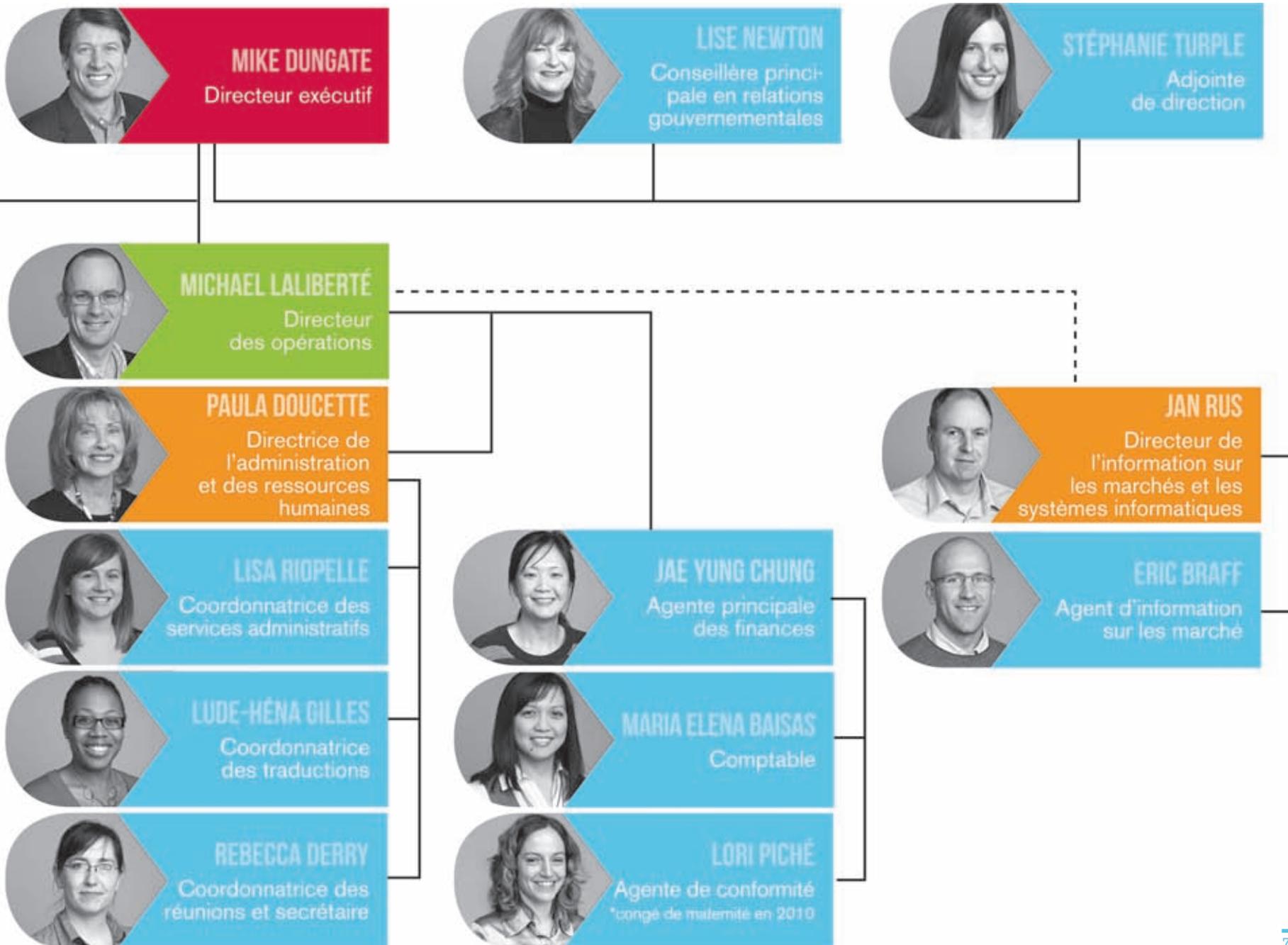
Alain Bazinet et son épouse Carole de même que leurs trois enfants sont de fiers producteurs de poulet. Leur ferme est située dans une région du Québec qui est souvent surnommée « Le jardin » en raison de ses excellentes conditions de croissance.

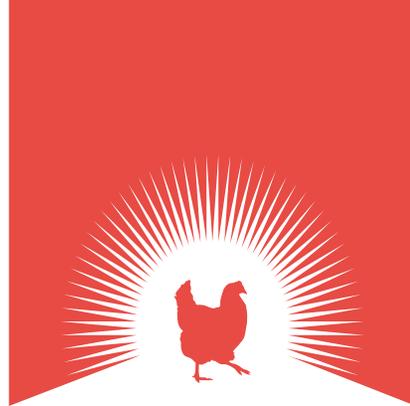




Qui fait QUNI aux PPC







Planification stratégique — DU — succès

Chaque année, le Conseil d'administration et l'équipe de direction des PPC profitent de l'occasion pour célébrer le succès de l'année précédente et établir les priorités pour l'année à venir. La réunion de planification stratégique 2011 a été tenue à Montebello, Québec, les 29 et 30 septembre 2010.

Les administrateurs se sont penchés sur les progrès accomplis en 2010, mené une étude de contexte pour 2011, discuté et établi les priorités de 2011 en plus d'assister à une présentation sur les tendances à la consommation donnée par Dave Sholz de Léger Marketing, conformément à l'accent que mettent actuellement les PPC sur le développement du marché intérieur.

Le gros de la réunion a été consacré à l'élaboration de stratégies qui, en 2011, devraient correspondre aux priorités établies dans le plan stratégique quinquennal (2009-2013) des PPC. Pour 2011, les administrateurs des PPC ont convenu les priorités suivantes.

PRIORITÉS ABSOLUES EN 2011

Établissement des allocations

Établir un objectif de croissance à moyen terme; régler les questions soulevées avec le CPAC; effectuer l'examen annuel de l'Entente

opérationnelle des PPC; comprendre clairement les dispositions relatives à la croissance différentielle de l'Entente opérationnelle; régler les questions liées au mouvement interprovincial (MIP).

Résistance aux antimicrobiens et autres questions liées aux antibiotiques

Mettre en œuvre le Programme de surveillance à la ferme de l'utilisation et de la résistance aux antimicrobiens du PICRA; élaborer un plan de communication sur l'utilisation et la résistance aux antimicrobiens à l'intention des PPC et de l'industrie; organiser les réunions des intervenants portant sur l'élaboration d'un plan d'action pour l'industrie et visant la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens; mettre au point des outils de communication à l'intention des producteurs et de l'industrie devant réduire l'utilisation d'antimicrobiens.

Intégrité du pilier des importations de poulet

Élaborer une méthode à long terme d'allocation dans le cadre de l'administration du CT en appui au système national de gestion des approvisionnements des PPC. Modifier les règlements d'importation afin d'arrêter l'érosion de la part canadienne du marché découlant des importations de produits non inscrits sur la LMIC (règle des 13 % et volaille de réforme). Travailler en collaboration avec les partenaires de l'industrie et le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que les importations répondent aux mêmes exigences que celles auxquelles doit se conformer l'industrie canadienne du poulet.

PRIORITÉS ÉLEVÉES EN 2011

Soins aux animaux

Mettre en œuvre et réaliser un audit du Programme de soins aux animaux (PSA) des PPC et fixer une date limite pour l'audit et la certification de toutes les fermes; examiner le volet portant sur la densité du Programme de soins aux animaux; élaborer une stratégie nationale en matière de programme de soins aux animaux à l'intention du secteur de la capture et du transport; mettre à jour le Code de pratiques pour les poulets, les dindons et les oiseaux reproducteurs; veiller à ce que les politiques des PPC et les stratégies de communication soient représentées dans les réunions de l'industrie et du gouvernement.

Stratégie de relations avec les consommateurs – Volet des attentes à la consommation

Compiler les données existantes, ainsi que les nouvelles données quantitatives, pour clarifier les habitudes et les préférences actuelles en matière de consommation et cerner les secteurs de croissance; organiser une série de groupes de discussion ayant des objectifs ciblés (identifiés dans les données quantitatives).

Salubrité des aliments

Obtenir la reconnaissance du PASAF par les tierces parties (règles obligatoires dans toutes les provinces en vertu du PASAF), mettre le PASAF en œuvre de façon uniforme (manuel du producteur et manuel de gestion), finaliser le protocole du gouvernement visant à reconnaître les audits par une tierce partie; régler la question concernant le moment et la façon de promouvoir les produits importés ou d'exiger des produits équivalents; gérer de façon efficace les questions de salubrité des aliments ayant une incidence sur le poulet canadien.

Stratégie de relations avec le gouvernement

Préparer un cahier d'information sur les relations entre les PPC et le gouvernement; accroître les activités de surveillance des PPC; mettre en œuvre un processus efficace de gestion des enjeux au sein des PPC; accroître la participation des PPC à la FCA; élaborer *Cultivons l'avenir 2* en appui à l'industrie canadienne du poulet.

Négociations de l'OMC en agriculture

Collaborer avec les intervenants de l'industrie et les gouvernements fédéral et provinciaux dans le maintien du soutien à l'endroit de la gestion de l'offre via la coalition du GO-5 (secteurs laitier, de la volaille et des oeufs) et une représentation à l'échelle de l'industrie compte tenu du contexte commercial en constante évolution et des négociations de l'OMC en agriculture.

AUTRES PRIORITÉS EN 2011

Santé animale

Compléter un modèle acceptable d'indemnisation pour la volaille en vertu de la Loi sur la santé des animaux; assurer un leadership

RÉCIT DE SUCCÈS

Même si plusieurs producteurs de poulet misent tous leurs efforts sur la production d'un seul type de poulet, il existe des fermes partout au Canada qui en font plus. Leonard Klassen, avec sa femme Kim et leurs trois enfants, est producteur à « deux classes de produits » ce qui, en l'occurrence, veut dire qu'ils élèvent deux types de poulet différents.





au sein du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage; élaborer une stratégie acceptable pour l'industrie du poulet afin de répondre aux objectifs de 2011 en matière de traçabilité tels que définis par les ministres FPT de l'Agriculture.

Stratégie de relations avec les consommateurs – Volet en ligne

A) Web : hausse de 35 % du nombre de visiteurs du site Web des PPC (de 19 000 à 26 000 visiteurs), ainsi qu'une augmentation du temps passé sur le site; commentaires accrus à l'égard des recettes, des billets de blogue et des articles; publication de 200 nouvelles recettes avec photos; stratégie ciblant les 18 à 35 ans.

B) Médias sociaux : élaborer et mettre en oeuvre une stratégie visant à rejoindre les personnes influentes en ligne, cibler des publics spécifiques et les amener à parler du poulet au moyen de différentes initiatives et de tactiques relatives aux médias sociaux; lancer la page Facebook des PPC et effectuer la mise à jour de celle-ci, jouer le rôle de modérateur et attirer des membres; hausse de 150 % du nombre d'abonnés au bulletin mensuel (de 800 à 2 000); hausse de 233 % du nombre d'abonnés sur Twitter (de 300 à 1 000).

Stratégie de relations avec les consommateurs – Volet extension

Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de participation aux salons professionnels et aux conférences sur la santé; mettre au point deux nouvelles fiches nutritionnelles; lancer un portail Web sur le site Web des PPC qui s'adresse spécialement aux professionnels de la santé.

Protocole régissant les approvisionnements d'urgence

Élaborer un protocole pour réduire/accroître les approvisionnements en supposant la manifestation d'une maladie.

Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

Poursuivre *Défi poulet*, le programme de don de poulet des PPC en collaboration avec la Banque d'aliments d'Ottawa; intensifier les activités générales de RSE des PPC; lancer le programme général de RSE des PPC intitulé *Sous notre aile*, et le programme de don de poulet intitulé *Défi poulet*.

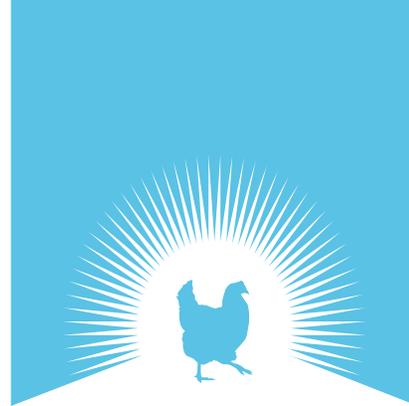
Technologie de l'information

Réseau intranet au bureau des PPC; système de gestion électronique de documents et de dossiers (SGEDD); système de gestion des relations avec la circonscription (GRC); poste de TI à temps plein; site Web/microsite à l'intention des producteurs et de l'industrie.

Informations sur le marché

Obtenir de meilleures informations pour l'établissement de l'allocation (accent sur les données à la consommation, le détail et les services alimentaires); analyser la démographie canadienne et ses conséquences sur la consommation à long terme de viande et d'aliments en général et la consommation de poulet en particulier.





Surveillance — DU — marché

En 2010, l'industrie canadienne du poulet a poursuivi son histoire à succès avec une autre production sans précédent pour la quatrième année consécutive, soit plus d'un milliard de kilogrammes de poulet. La reprise économique au Canada a contribué à la situation puisque la demande à la consommation est demeurée ferme tout au cours de l'année. Les principaux enjeux qui ont affecté le secteur canadien du poulet en 2010 incluent les importations qui ont tiré de l'arrière au cours des dix premiers mois de l'année et l'augmentation

en flèche des prix des céréales fourragères au début des mois d'été. À ce jour en 2011, l'augmentation des prix de la moulée se fait toujours sentir et retient l'attention dans presque toutes les conversations.

Comme résultat de la stabilisation des prix de la moulée, les prix à la production ont baissé légèrement en 2010 par rapport à leurs sommets de 2008 et 2009. Toutefois, avec la remontée des prix de la moulée au début de 2011, les prix à la production ont également recommencé à augmenter. En 2010, les prix de gros ont aussi suivi une tendance à la hausse et dépassé les niveaux de l'année précédente. Les inventaires de produit congelé ont suivi la tendance saisonnière normale tout au cours de l'année avec une apogée en mai en vue de la saison des BBQ où la demande est élevée, avant de s'atténuer à l'automne. Par ailleurs, les stocks en entrepôt se sont révélés constamment inférieurs aux niveaux des deux années précédentes. En 2010, toutes les allocations sauf une ont été établies au delà de la base et des niveaux de production de l'année précédente et, comme résultat, la production totale était supérieure de 1,2 % à ce qu'elle était en 2009.

Toujours en 2010, la consommation par habitant a été estimée à 31,3 kg, un niveau égal à celui de 2009. Les données préliminaires indiquent que la consommation par habitant de

bœuf a baissé de 1 % pour atteindre 28,3 kg et que celle du porc a également chuté de 5 % pour se situer à 22,2 kg en 2010. La consommation par habitant de dindon était stable à 4,6 kg et celle de l'agneau et du veau était pratiquement la même qu'en 2009.

PRODUCTION PROVINCIALE

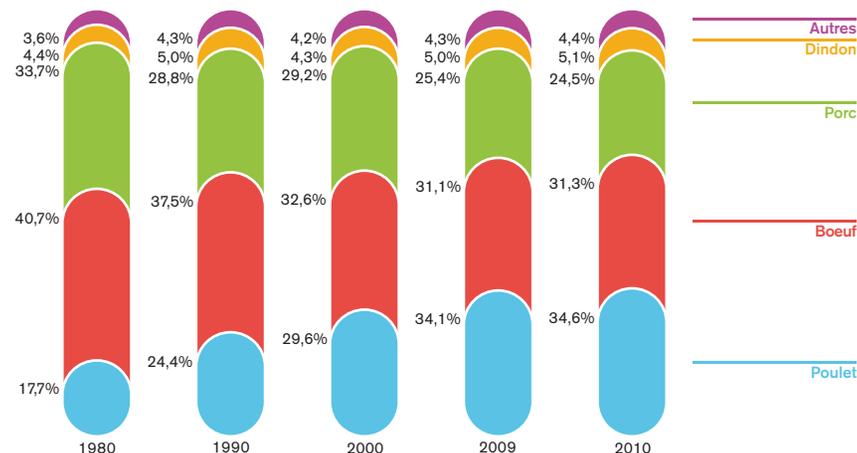
En 2010, la production de poulet au Canada a atteint le niveau record de 1 021,5 millions de kilogrammes (Mkg), dépassant le cap du milliard de kilogrammes pour la quatrième année d'affilée. Cela représente une augmentation de 11,6 Mkg (1,2 %) versus 2009. Durant les périodes d'allocation d'hiver, du printemps et de l'automne, la production était plus élevée que les quantités attribuées mais se situait sous les volumes répartis durant les deux périodes d'été. À cause des chaleurs intenses qui ont sévi dans certaines régions du pays, une quantité importante d'oiseaux n'ont pas atteint leur poids cible. À l'échelle nationale, l'augmentation était principalement attribuable à la hausse de 15,7 Mkg (1,7 %) dans la production sur le marché domestique. Ce gain a été quelque peu compensé par la production dans le cadre du programme d'expansion du marché des PPC qui a chuté d'environ 4,1 Mkg (7,1 %) comparativement à 2009.

RÉCIT DE SUCCÈS

Debout au fond d'un hall d'hôtel, à des kilomètres de chez lui, Scott Wiens ne ressemble en rien à un agriculteur typique. Cellulaire à la main, il raconte volontiers l'histoire de famille des Wiens et explique comment la production de poulet permet à sa famille d'entretenir un mode de vie équilibré et de toucher un bon retour sur son investissement.



Consommation par habitant / Viandes diverses (%)



Production provinciale de poulet en 2010 ('milliers de kg éviscérés)

| Province | 2010 | 2009 | Variation en % |
|-------------------------|------------------|------------------|----------------|
| Colombie-Britannique | 152 718 | 152 923 | -0,1 % |
| Alberta | 92 859 | 89 085 | 4,2 % |
| Saskatchewan | 39 854 | 37 798 | 5,4 % |
| Manitoba | 42 459 | 42 400 | 0,1 % |
| Ouest | 327 890 | 322 205 | 1,8 % |
| Ontario | 332 631 | 329 006 | 1,1 % |
| Québec | 281 150 | 279 923 | 0,4 % |
| Central | 613 781 | 608 929 | 0,8 % |
| Nouveau-Brunswick | 27 781 | 27 388 | 1,4 % |
| Nouvelle-Écosse | 34 732 | 34 563 | 0,5 % |
| Île-du-Prince-Édouard | 3 675 | 3 645 | 0,8 % |
| Terre-Neuve et Labrador | 13 662 | 13 150 | 3,9 % |
| Atlantique | 79 851 | 78 747 | 1,4 % |
| CANADA | 1 021 521 | 1 009 881 | 1,2 % |

Périodes de contingents

| | Du | Au | Allocation (Mkg évisc.) | Production (Mkg évisc.) | Utilisation périodique |
|-------|-------------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| A-95 | 6 décembre 2009 | - 30 janvier 2010 | 145,2 | 147,2 | 101,4 % |
| A-96 | 31 janvier 2010 | - 27 mars 2010 | 154,9 | 156,2 | 100,8 % |
| A-97 | 28 mars 2010 | - 22 mai 2010 | 159,6 | 160,1 | 100,4 % |
| A-98 | 23 mai 2010 | - 17 juillet 2010 | 161,2 | 159,3 | 98,8 % |
| A-99 | 18 juillet 2010 | - 11 septembre 2010 | 158,5 | 156,0 | 98,4 % |
| A-100 | 12 septembre 2010 | - 6 novembre 2010 | 156,7 | 158,8 | 101,4 % |
| A-101 | 7 novembre 2010 | - 1 ^{er} janvier 2011 | 147,2 | 148,8 | 101,1 % |

PRIX À LA PRODUCTION

En 2010, le prix canadien moyen à la production était de 1,411 \$ le kg, soit 5,7 cents de moins qu'en 2009 et 3,3 cents de moins qu'en 2008. En 2010, les prix à la production ont suivi une tendance en V alors qu'ils étaient à leur plus haut niveau au début et en fin d'année.

L'apogée estivale des prix de la moulée a déclenché un recul des prix à la production qui continuent de grimper en 2011.

PRIX DE GROS

D'ordre général, les prix de gros (indice composite du marché) étaient supérieurs aux niveaux

Prix à la production moyen pondéré au Canada (\$/kg)



de 2009 durant les trois premiers trimestres de 2010. Durant le quatrième trimestre de 2010, les prix de gros se sont révélés en moyenne de 1,2 % de moins que l'année précédente. Comparativement à 2009, le prix des poitrines, des ailes et des cuisses était régulièrement supérieur, soit d'environ 3,8 % (17 cents), 4,0 % (17 cents) et 5,9 % (15 cents), respectivement. En moyenne, le prix de gros des poulets était de 0,6 % (2 cents) de moins que l'année précédente. Les statistiques ont été compilées par EMI (Express Market inc.).

Les quatre principaux groupes ciblés par EMI reflétaient les tendances à la hausse et à la baisse de l'année précédente. Fait intéressant à souligner, l'indice des cuisses était le seul à demeurer supérieur à ce qu'il était en 2009 et pendant toute l'année (à l'exception de deux semaines). L'interdiction imposée par la Russie sur les quarts (cuisses) en provenance

des États-Unis pendant une partie de 2010 et la forte demande pour de la viande brune au Canada sont deux facteurs qui ont contribué à la fermeté et à la stabilité des prix de gros de la viande brune. L'indice moyen EMI pour les cuisses en 2010 se situait à 2,69 \$, alors que celui des poitrines a monté jusqu'à 4,95 \$, celui des ailes à 4,81 \$ et enfin, celui du poulet entier qui a chuté à 3,23 \$.

(Nota : En coopération avec le CCTOV, les PPC ont entrepris la publication de la série des prix de gros EMI en juillet 2005. La série hebdomadaire est constituée d'un composite de marché et de quatre indices composés (poitrine, ailes, poulet entier et cuisses). La série reposait sur les données de facturation de six transformateurs canadiens, initialement, et de neuf maintenant, et elle couvre un important pourcentage du volume canadien de gros total).

Prix de gros moyen annuel, \$/kg (source : EMI)



PRIX DE DÉTAIL

Selon Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le poulet frais et congelé (le seul indicateur national pour les prix de détail du poulet) a révélé une légère baisse en 2010 suite à trois années de croissance modérée. En 2010, l'IPC pour le poulet était de 133,9 versus 134,0 en 2009 et 128,0 en 2008, reflétant une baisse annuelle inférieure à 0,1 % et une augmentation de 4,7 % par rapport à 2010 et 2009 respectivement.

(Nota : Statistique Canada surveille les prix de détail du poulet entier frais, de la poitrine désossée et dépecée et des cuisses, et calcule un indice mensuel des prix selon les prix de ces produits).

En guise de comparaison, l'indice des prix à la consommation pour tous les articles combinés, mieux connu sous le vocable « indice du coût de la vie », était en moyenne de 1,8 % supérieur en 2010 par rapport à l'année précédente alors que l'indice pour l'ensemble des aliments était supérieur de 1,4 %. Les prix de détail du poulet sont demeurés relativement stables tout au cours de l'année, baissant légèrement vers la fin de celle-ci.

En 2010, toutes les autres viandes concurrentes ont connu une stagnation similaire au détail, avec très peu de mouvement dans les secteurs du bœuf, du porc et du poisson. En effet, les prix de détail du bœuf et du porc ont baissé de moins de 0,1 % alors que celui du poisson et des fruits de mer a augmenté de moins de 0,1 % versus 2009. D'autre part, les prix de détail du dindon ont connu la plus forte hausse, soit 2,4 % de plus que l'année précédente.

Par rapport à dix ans plus tôt (2000), les prix de détail du poulet sont de 41,2 % plus élevés. Les prix du bœuf ont augmenté de 40,3 % au cours de la même période alors que ceux du dindon ont augmenté de 19,7 %. Les consommateurs ont également payé davantage pour le porc et le poisson que dix ans plus tôt, soit 12,9 % et 13,2 %, respectivement. En comparaison, l'indice du coût de la vie en 2010 était de 22,1 % supérieur à ce qu'il était en l'an 2000.

IMPORTATIONS

Selon les rapports des Affaires étrangères et Commerce international Canada (CICan), un total de 147,5 Mkg de poulet a été importé au Canada en 2010 en vertu des licences globales d'importation et du programme d'importation à des fins de réexportation. CICan est responsable de la délivrance de permis d'importation pour le poulet et les produits faits surtout de poulet. En raison des obligations du Canada en vertu de l'ALÉNA, le contingent tarifaire (CT, ou importations globales) est automatiquement fixé à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente.

Le CT de 2010 a été établi à 75 814 950 kg, soit 420 750 kg de moins qu'en 2009 en raison d'une baisse de la production au Canada. Selon les statistiques préliminaires de fin d'année, un total de 73 098 027 kg de poulet et de produits du poulet a été importé dans le cadre du CT. Le programme d'importation à des fins de concurrence se situait à 2,5 Mkg, soit 4,5 Mkg de moins que l'année précédente. Ce programme permet d'importer des poulets de sorte que les fabricants canadiens puissent

produire des produits transformés du poulet qui ne figurent pas à la liste des marchandises d'importation contrôlée. Cette liste comprend des produits de spécialité, comme des repas de poulet congelés. Ensemble, les importations globales et à des fins de concurrence totalisaient 75,6 Mkg, soit 7,5 % de la production de l'année précédente. Le CT de 2011 est 76,7 Mkg.

En 2010, le poulet en morceaux (désossé et non désossé) représentait 82,5 % de toutes les importations du CT, soit 0,9 % de moins que l'année précédente. Les importations de poulet surtransformé représentaient 17,5 % de toutes les importations du CT alors qu'une très petite quantité de poulet éviscéré a été importée. Aucun poulet vivant n'a été importé dans le cadre du CT en 2010.

Comme par le passé, les États-Unis, ont été le plus grand fournisseur de produits du poulet importés en fonction du CT, au total 49,4 Mkg (69,1 % de l'ensemble des importations globales) portant une valeur totale de 123,0 millions de dollars. Les importations globales en provenance du Brésil représentaient un total de 18,3 Mkg (25,6 %) et une valeur de 42,2 millions de dollars. Les autres pays exportateurs en 2010 étaient la Thaïlande avec 3,5 Mkg (8,5 M\$), le Chili avec 0,2 Mkg (1,0 M\$), et dans une moindre mesure, Israël, pour une valeur de 0,2 M\$. La valeur totale de l'ensemble des produits importés en fonction du CT était de 174,9 millions de dollars, soit 19,3 millions (9,9 %) de moins que l'année précédente.

Affaires étrangères et Commerce international Canada a aussi délivré d'autres permis d'importation en vertu du programme d'importation à des fins de réexportation. Ce programme permet d'importer du poulet et des produits du poulet à des fins de surtransformation au Canada. Toutes les importations en vertu de ce programme doivent être exportées dans les trois mois. En 2010, un total de 73,5 Mkg a été importé conformément à ce programme, soit 3,6 Mkg (4,7 %) de moins qu'en 2009 mais plus de cinq fois la quantité importée conformément à ce programme dix ans plus tôt.

EXPORTATIONS

En jumelant les données d'exportations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et une estimation des exportations du Canada vers les États-Unis (données de l'USDA sur les importations), environ 121,7 Mkg de poulet

Importations

| | 2010 | 2009 | Variation en % |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Importations globales | 71 498 027 | 75 115 354 | -5 % |
| Importations pour livrer concurrence | 2 518 786 | 7 001 945 | -64 % |
| Importations pour réexportation | 73 462 149 | 76 115 894 | -3 % |
| Importations spéciales | 0 | 0 | - |
| Importations pour combler une pénurie | 0 | 0 | - |
| TOTAL | 147 478 962 | 158 233 193 | -7 % |

Source : Affaires étrangères et Commerce international Canada

Importations et exportations de poulet (Mkg)



canadien ont été exportés en 2010, une baisse de 5,3 % par rapport à 2009.

D'après les données de Statistiques Canada, l'acheteur le plus important de poulet et de produits du poulet du Canada en 2010 était les États-Unis, avec 54,0 Mkg, une quantité inchangée par rapport à l'année précédente. Le deuxième marché d'exportation en importance en 2010 était celui des Philippines, où 23,7 Mkg ont été expédiés, soit 2,6 Mkg (12,5 %) de plus qu'en 2009. L'Afrique du Sud, Hong-Kong, Taiwan, la Russie, la Colombie, la Macédoine, le Gabon et l'Arménie figurent également parmi les 10 principales destinations du poulet produit au Canada. Les exportations vers l'Afrique du Sud et l'Arménie ont plus que doublé en 2010 alors que les exportations vers la Russie, qui est traditionnellement un grand consommateur de poulet du Canada, ont passé de 2,4 Mkg en 2009 à 3,8 Mkg en 2010.

Selon les mêmes données, la valeur des exportations de poulet canadien en 2010 se situait à 278,6 millions de dollars, soit 3,5 % de moins qu'en 2009. En 2010, les exportations vers les États-Unis devraient totaliser 184,2 millions de dollars, un montant de 6,1 % inférieur à 2009 mais reflétant près des deux-tiers de la valeur totale des exportations en 2010.

STOCKS EN ENTREPÔT

Les inventaires de poulet congelé ont débuté et terminé l'année à 37,4 Mkg, et suivi les tendances saisonnières normales tout au cours de l'année jusqu'en automne auquel moment ils ont augmenté de façon inhabituelle avant de revenir à la normale en décembre.

Les inventaires de poulet entier et de la catégorie « divers » (comme la VSM (viande séparée mécaniquement), abattis, peau, pieds) ont augmenté de 0,6 Mkg (61,1 %) et de 1,9 Mkg (106,1 %) respectivement en 2010 alors que les catégories de poulet surtransformé et de poulet en morceaux ont connu une baisse durant l'année. En effet, les inventaires de poulet congelé en morceaux ont chuté de 2,1 Mkg (12,1 %) alors que les stocks de poulet surtransformé en entrepôt réfrigéré ont baissé légèrement de 0,3 Mkg (1,6 %). Le poulet surtransformé représentait plus de la moitié des produits du poulet en entrepôt réfrigéré en 2010.

Dans la catégorie du poulet en morceaux, les cuisses, les ailes et autres (y compris les parures de poulet entier et les demi-poulets) ont

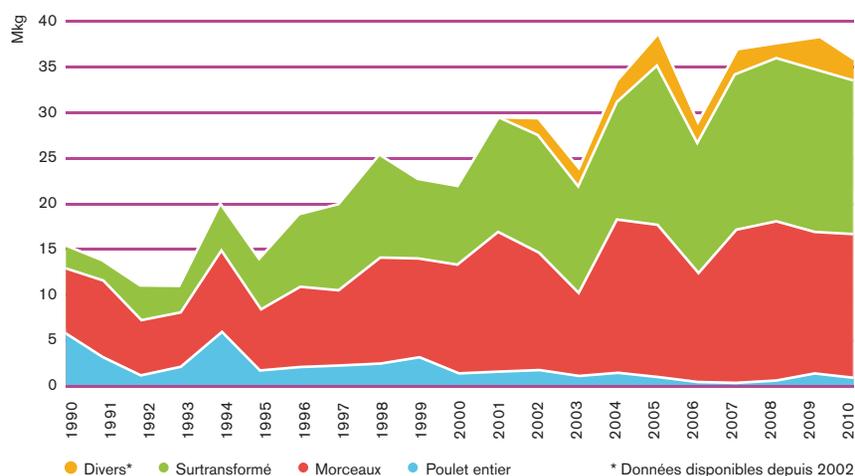
baissé en 2010. Les stocks de quarts (cuisses) ont connu la baisse la plus forte, terminant l'année à 2,0 Mkg (34,7 %) de moins qu'au début de celle-ci. Par ailleurs, les inventaires des catégories « autres morceaux » et des ailes ont baissé de 1,4 % et de 13,8 % respectivement durant l'année. Au cours de l'année, les stocks de poitrines ont augmenté de 0,6 Mkg (13,7 %).

Dans la catégorie du produit surtransformé, les stocks de poitrines de poulet désossées ont chuté de 0,7 Mkg (20,8 %) en 2010, alors que les inventaires des autres produits surtransformés (y compris les filets, lanières, pépites, croquettes, et ailes cuites) ont augmenté de 0,4 Mkg (2,9 %).

MOUVEMENT INTERPROVINCIAL

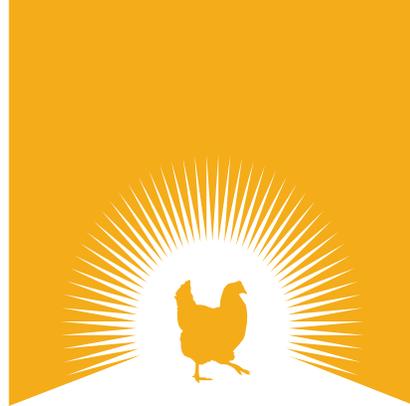
Les PPC surveillent le nombre de poulets vivants en déplacement dans les commerces interprovincial et d'exportation. Les données sont déclarées chaque semaine aux PPC et vérifiées par des vérificateurs externes à toutes les quatre périodes. Le mouvement interprovincial total a augmenté en 2010 à cause du conflit commercial qui a persisté entre les producteurs du N.-B. et un transformateur, donnant lieu au mouvement d'une quantité additionnelle de poulets du N.-B. vers le Québec.

Stocks annuels en entrepôt au Canada au 31 déc. (Mkg)



Mouvement interprovincial des poulets vivants (en kg de poids vif)

| Province | 2010 | | 2009 | |
|-------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | À | De | À | De |
| Colombie-Britannique | - | - | - | - |
| Alberta | - | 52 000 | - | - |
| Saskatchewan | 52 000 | 1 848 000 | - | 1 954 000 |
| Manitoba | 1 848 000 | - | 1 954 000 | - |
| Ontario | 39 383 000 | 37 324 000 | 39 377 000 | 38 506 000 |
| Québec | 64 258 000 | 42 201 000 | 49 768 000 | 39 740 000 |
| Nouveau-Brunswick | 28 695 000 | 24 917 000 | 27 675 000 | 10 971 000 |
| Nouvelle-Écosse | - | 22 884 000 | - | 22 651 000 |
| Île-du-Prince-Édouard | - | 5 010 000 | - | 4 952 000 |
| Terre-Neuve et Labrador | - | - | - | - |
| TOTAL | 134 236 000 | 134 236 000 | 118 774 000 | 118 774 000 |



Application — ET — suivi

VÉRIFICATION DU SYSTÈME

En 2009, le personnel a procédé à une vérification des offices provinciaux de commercialisation afin d'établir leur conformité aux politiques des PPC pour les périodes A-90 à A-95 et a terminé la vérification de la plupart des offices provinciaux pour les périodes A-96 à A-99. Les vérificateurs externes des PPC ont complété leur vérification de la majorité des usines de transformation pour les périodes A-90 à A-97. Le rapport de vérification des périodes A-90 à A-99 sera présenté aux administrateurs des PPC en mars 2011.

IMPOSITIONS EN RAISON DE COMMERCIALISATION À OUTRANCE

Durant la période de vérification A-92/A-93, des redevances de commercialisation à outrance ont été imposées à un office de commercialisation provincial dans un montant totalisant 11 682 \$. Par ailleurs, durant la période de vérification A-94/A-95, des redevances de commercialisation à outrance s'élevant à 203 805 \$ ont été imposées à quatre offices de commercialisation provinciaux. Le rapport couvrant les deux périodes

de vérification a été présenté et approuvé par le Conseil d'administration des PPC en juillet 2010 et les redevances ont été versées en août 2010. Durant la période de vérification A-96/A-97, des redevances de commercialisation à outrance de 5 543 \$ ont été imposées à un office de commercialisation provincial. Le Conseil d'administration sera invité à considérer ce cas en mars 2011.

En 2006, les PPC ont imposé aux Producteurs de poulet de l'Ontario (PPO) des redevances de commercialisation à outrance de 2 204 578 \$ pour la période de vérification A-68/A-69. En 2007, le Conseil d'administration des PPC et les PPO ont signé un protocole d'entente selon lequel les PPO convenaient de verser les redevances de commercialisation à outrance de 2 204 578 \$ sur 5 ans à un taux annuel de 3 %. Les paiements mensuels ont été versés en 2010 et le solde impayé sera réglé en 2011.

IMPOSITIONS À L'EXPANSION DU MARCHÉ

Durant les périodes A-95 à A-98, deux transformateurs primaires ont mis en marché la production qui leur a été attribuée de façon contraire à la Politique d'expansion des marchés des PPC. Par conséquent, des redevances de 18 248 \$ et de 11 283 \$ leur ont été imposées respectivement et les PPC ont reçu les montants en 2010.

En 2006, un montant de 228 450 \$ en redevances d'expansion du marché a été imposé à un transformateur primaire pour les périodes A-66, A-67 et A-68. Une audience de justification devait avoir lieu en 2007 pour discuter le non-paiement des redevances. En 2007, le transformateur a demandé aux PPC une levée de l'audience de justification en attendant le règlement d'un appel provincial alors en cours. Le transformateur a aussi signé un engagement selon lequel il ne vendrait pas de poulet en vertu de la Politique d'expansion des marchés des PPC durant la période d'ajournement. Le Conseil d'administration des PPC a acquiescé à la demande du transformateur et la cause est toujours en suspens.

LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES VÉRIFICATEURS ET LES INSPECTEURS

En 2009, les quatre offices avicoles nationaux ont participé à l'examen de l'ébauche de lignes directrices concernant la nomination des vérificateurs et la désignation des inspecteurs, préparées par le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC). Ces lignes directrices avaient pour but de faciliter et de préciser le processus de nomination des vérificateurs par le gouverneur en conseil et la désignation ministérielle des inspecteurs. À la suite de plusieurs réunions du CPAC et des offices nationaux, les lignes directrices ont été complétées et mises en oeuvre en février 2010.

TRANSFERTS DE CONTINGENTS INTER-PÉRIODES

La politique régissant les transferts de contingents inter-périodes prévoit suffisamment de souplesse pour répondre aux besoins du marché. Les demandes répondent aux besoins à court terme du marché entre deux périodes spécifiques de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage, ni à influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

En 2010, les PPC ont reçu une demande visant des transferts de contingents inter-périodes totalisant 50 000 kilogrammes en poids vif comparativement à deux demandes en 2009 totalisant 207 364 kilogrammes en poids vif.

RÉCIT DE SUCCÈS

L'Île-du-Prince-Édouard est renommée pour ses pommes de terre, son littoral pittoresque, sa terre rouge et Anne... la maison aux pignons verts. On y trouve également des producteurs de poulet de renommée internationale, qui ont produit environ 3,6 millions de kilos de poulet en 2010, et jouant ainsi un rôle important dans l'économie locale.





L'art — DE LA — négociation

Le rythme et le ton des négociations commerciales observés en 2010 étaient identiques à la situation de 2009. À l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le niveau d'activité a été très minime jusqu'à ce qu'une réelle tentative de conclure le Programme de Doha pour le développement soit faite à la fin de l'année. En raison du ralentissement des négociations, le Canada s'est concentré sur les négociations entourant les accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux, sa principale initiative de l'année étant de conclure un accord avec l'Union européenne.

OMC

Malgré toutes les déclarations à la suite de la réunion ministérielle de l'OMC en décembre 2009 et des réunions du G-20 à Toronto et à Séoul en juillet et en novembre 2010 réclamant la fin rapide des négociations, la participation des pays à la conclusion du Cycle de Doha était faible. Depuis le début de l'année, il était très clair qu'en 2010, l'accent porterait sur les élections nationales et les accords commerciaux préférentiels, et que l'OMC devrait attendre que les pays participent davantage aux négociations.

Au cours de la première moitié de l'année, le niveau d'activité relatif aux négociations

techniques portant sur la conception des modèles était minime. Cet exercice visait à élaborer le format des listes d'engagement. Bien que cela n'influe pas directement sur les résultats des négociations, l'élaboration de ces modèles permettra aux négociateurs de déterminer les renseignements précis qui devront être fournis afin de démontrer la façon dont les pays respecteront leurs engagements. Ce fut également l'occasion de réaliser que certains éléments des modalités préliminaires étaient interprétés différemment par divers pays et la clarification de leur but avant la conclusion d'un accord était nécessaire.

Sur le plan politique, comme d'habitude, les ministres du Commerce se sont réunis à Davos, en Suisse, pendant le Forum économique mondial pour réitérer leur désir de conclure le Cycle de Doha le plus tôt possible, sans préciser toutefois l'échéance ou le programme. Les chefs d'État du G20 ont eu l'occasion à deux reprises au cours des réunions de Toronto et de Séoul de renforcer l'importance de conclure le Cycle de Doha et de s'engager à restreindre la mise en œuvre de nouvelles mesures protectionnistes. Une liste de mesures de stimulation, de taxes à l'exportation et d'augmentations de tarifs a été dressée contrairement à cet engagement, mais les pays ont soutenu qu'il était nécessaire de prendre ces mesures afin d'éviter une forte récession.

Cependant, de grands efforts visant à reprendre les négociations ont été déployés dans le cadre de la réunion de Séoul, au cours de laquelle une déclaration plus précise incitait les négociateurs à conclure les négociations en 2011 :

« Aujourd'hui, le Sommet de Séoul donne lieu à notre ferme engagement à charger nos négociateurs de tenir des discussions dans tous les domaines pour que le Programme de Doha pour le développement connaisse rapidement une issue positive, ambitieuse, exhaustive et équilibrée, conforme à son mandat et fondée sur les progrès déjà réalisés. Nous sommes conscients que 2011 offre une possibilité d'action, si mince soit-elle, et qu'il est nécessaire d'accroître et d'étendre les liens entre nos représentants. Le moment est propice à la conclusion d'une entente. Lorsque nous serons parvenus à une telle entente, nous nous engageons à la faire ratifier, le cas échéant, suivant nos procédures respectives. Nous nous engageons également à résister à toutes formes de mesures protectionnistes. »

Un programme de travail vigoureux mis sur pied par le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, demandait aux négociateurs de conclure les négociations sur l'agriculture au cours de la semaine du 17 janvier afin de publier un ensemble de modalités préliminaires révisées concernant l'agriculture à la fin de mars. Les ministres se réuniraient ensuite à Genève en juin ou en juillet pour approuver les modalités et encore le 15-17 décembre, ainsi de compléter la liste d'engagements et le texte juridique d'un accord définitif sur le Programme de Doha pour le développement. Nous verrons en 2011 si ce calendrier ambitieux sera respecté.

Malgré une année tranquille sur le plan des négociations, les PPC, en collaboration avec leurs collègues du secteur laitier, de la volaille et des œufs, ont poursuivi leurs efforts visant à obtenir davantage d'appui afin d'assurer une conclusion positive des négociations.

La déclaration « Appel à la cohérence » a été élaborée avec des organisations de producteurs des États-Unis, de l'Union européenne, de la Suisse, de la Norvège, du Japon, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest. La déclaration souligne l'importance de l'uniformité des traités et accords ratifiés par les pays afin d'assurer un niveau accru de sécurité alimentaire, tout en reconnaissant que l'agriculture doit être traitée différemment des biens industriels. D'autres organismes agricoles de l'Afrique du Nord, de l'Afrique centrale et du Brésil ont aussi manifesté leur appui à l'égard de la déclaration. Le contenu de la déclaration a été présenté au cours du Forum de l'OMC en septembre et constituait un sujet opportun puisqu'un des sous-thèmes du Forum était la « Cohérence entre l'OMC et d'autres volets de la gouvernance mondiale ».

Sur la scène nationale, les PPC et les offices provinciaux de commercialisation du poulet ont poursuivi leurs activités avec les ministères provinciaux et fédéraux afin de veiller à ce que nos principales préoccupations soient bien comprises et qu'elles soient abordées au moment de la progression des négociations. Le gouvernement canadien a répété à de nombreuses occasions son appui solide à la gestion de l'offre et s'oppose à faire des concessions relatives à un système qui fonctionne bien au Canada.

ACCORDS PRÉFÉRENTIELS

Les négociations sur l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne constituaient la principale initiative commerciale en 2010. Cet accord

RÉCIT DE SUCCÈS

Terry et Carol Knippel ont tout un bagage d'expérience agricole à contribuer à leur entreprise familiale. À 45 minutes au nord de Saskatoon, au cœur du grenier du Canada, se trouve leur ferme d'élevage de poulets. Producteurs de poulet depuis 2002 et producteurs laitiers et de grains pendant 30 ans auparavant, les Knippel considèrent l'élevage du poulet à griller comme une activité des plus enrichissantes.



bilatéral, dont la conclusion est prévue avant la fin de 2011, irait plus loin que les accords de libre-échange réguliers, y compris des domaines de compétence provinciale comme les marchés publics. Le Canada a clairement indiqué son intention de ne faire aucune concession sur les produits du poulet et d'autres produits soumis à la gestion de l'offre, conformément aux autres accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux conclus par le passé.

Un accord bilatéral a aussi été conclu avec le Panama, excluant les produits du poulet des concessions sur le plan des droits de douane et de l'accès aux marchés. De plus, le gouvernement a ajouté l'Inde à la liste d'au moins dix pays avec lesquels le Canada négocie à l'heure actuelle. Des discussions ont également été engagées avec les neuf pays formant le Partenariat transpacifique, une initiative visant à libéraliser le commerce dans la région de l'Asie-Pacifique. Bien qu'aucune décision officielle n'ait été annoncée, il semble que le Canada ne se joindra pas au Partenariat transpacifique.

CONTRÔLES À L'IMPORTATION

L'année 2010 a été très chargée sur le plan des contrôles à l'importation et remplie de nouveaux développements. L'année a commencé avec la perspective selon laquelle le volume des importations atteindrait un sommet de tous les temps puisque 9,3 millions de kilogrammes ont été demandés en plus des 75,8 millions de kilogrammes du contingent tarifaire (CT).

Cela a donné lieu à une réunion spéciale du Comité consultatif sur le contingent tarifaire de poulet (CCCT) pour discuter des possibilités de modification de la méthode d'allocation du CT 2010-2011. Au même moment, les initiatives de vérification du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ont permis de constater que certaines demandes très importantes concernant une part du CT étaient erronées. On a alors décidé qu'en cas de confirmation de la vérification préalable, l'allocation du CT 2011 serait mise en place. Sinon, des modifications pour des allocations futures seraient nécessaires.

Il a été confirmé par MAECI en juin que certaines demandes n'étaient pas conformes aux exigences d'admissibilité de l'Avis aux importateurs et, par conséquent, les demandes relatives à une part du contingent d'importation pour les fabricants canadiens de produits non sujets aux contrôles à l'importation (produits non inscrits à la LMIC) seraient réduites d'environ 4,8 millions de kilogrammes.

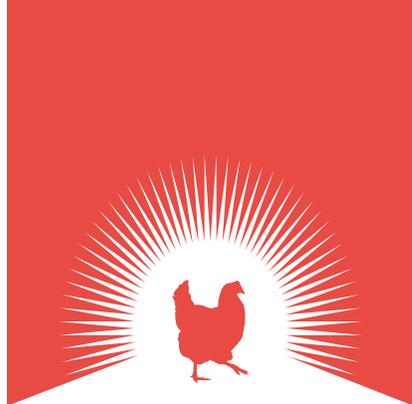
D'autres vérifications ont mené à une baisse des demandes d'importation au-delà du volume du CT. Les importations sont demeurées à un volume correspondant à 7,5 % de la production de l'année précédente, comme stipulé dans les engagements en matière d'accès international du Canada. C'était la première fois en 20 ans que le volume des importations en vertu du CT ne dépassait pas les engagements du Canada.

Malgré ces bons résultats, on a reconnu que la définition des produits sujets aux contrôles à l'importation devait être examinée afin d'éviter les pertes découlant des mesures de contrôle des

importations. En vertu du règlement existant, les produits constitués à 87 % ou moins de poulet ne sont pas sujets aux contrôles à l'importation. Lorsque ces produits sont fabriqués au Canada, les pressions exercées sur l'allocation du CT sont accrues. Lorsqu'ils sont importés comme produits finis, ils effritent le marché du poulet canadien. La gravité de la question a été reconnue par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Gerry Ritz, qui a mis sur pied le Groupe de travail sur les importations de poulet (GTIP) en avril, chargé de trouver des solutions à ces problèmes.

On prévoit que ce groupe, composé de représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'Agence des services frontaliers du Canada, d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, et des intervenants d'industrie des Éleveurs de dindon du Canada, d'un transformateur primaire, d'un surtransformateur et des PPC, produira un rapport final à l'intention du ministre Ritz au cours du premier semestre de 2011. Les résultats de cette initiative permettront d'assurer que l'on s'attaque aux causes fondamentales des problèmes liés aux contrôles à l'importation.

Le Programme d'importation pour la réexportation (PIR), administré par le MAECI, a continué d'être populaire en 2010. En effet, 73,5 millions de kilogrammes ont été importés à des fins de surtransformation et seront par la suite réexportés, représentant ainsi un déclin de 3 % comparativement à 2009. Le MAECI continue de surveiller de près ce programme afin de veiller à ce qu'il n'y ait aucune fuite sur le marché intérieur.

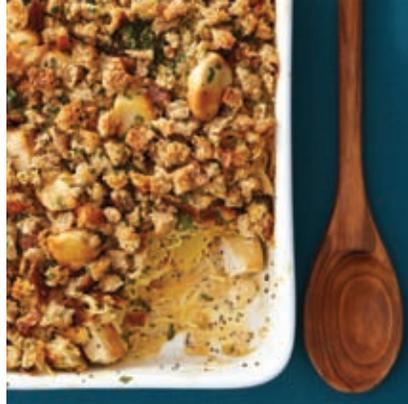


Salubrité — DES — aliments

Les producteurs de poulet canadiens font preuve d'un engagement ferme à l'égard de la salubrité des aliments. Cet engagement a été démontré par l'élaboration et la mise en œuvre du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF).

Le PASAF est un programme vérifiable mis en œuvre en 2001 et mis en application par le biais de règlements ou de politiques obligatoires imposés par les offices provinciaux. On peut mettre à exécution les mesures obligatoires par l'entremise d'une diminution de l'allocation, de contraventions et d'autres moyens. À ce jour, plus de 97 % des producteurs ont reçu un certificat du PASAF. Une fois inscrites au programme, les fermes sont vérifiées annuellement pour maintenir leur certification.

Les intervenants de l'industrie et les consommateurs peuvent avoir confiance à l'endroit du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC puisqu'il fait partie d'un processus officiel de reconnaissance des gouvernements fédéral, territorial et provinciaux. Les PPC sont chefs de file de l'industrie en ce qui concerne l'obtention de la reconnaissance du gouvernement pour leur programme de salubrité des aliments à la ferme. En effet, ils ont déjà obtenu la reconnaissance technique de leur manuel du producteur durant



la phase 1, et la reconnaissance technique de leur système de gestion au cours de la phase 2.

En 2010, les PPC ont collaboré avec le gouvernement pour finaliser les exigences liées à la pleine reconnaissance, et les PPC prévoient qu'elles seront complétées au début de 2011. La pleine reconnaissance sera d'une utilité inestimable pour promouvoir l'élaboration, la mise en œuvre et l'état du programme auprès des consommateurs et des intervenants.

Dans le cadre du processus continu visant à assurer que le PASAF est à jour et efficace, le programme révisé a été lancé à la fin de 2009. La nouvelle version prenait appui sur les commentaires des producteurs, des offices provinciaux, des spécialistes en la matière et sur les « Lignes directrices et normes de biosécurité à l'intention des producteurs » de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le Comité de production a ensuite examiné le Programme d'assurance de la salubrité des aliments destiné aux exploitations en parcours libre des PPC et a mis sur pied une nouvelle version qui a été approuvée par le Conseil d'administration des PPC en juillet. Cette nouvelle version est fondée sur les modifications apportées au programme conventionnel, ainsi que sur les commentaires des producteurs et des offices provinciaux. Cette version a été distribuée et sera mise en œuvre en 2011.

Pour ces deux programmes, le Comité de production a examiné les exigences liées à la tenue de dossiers et a conçu un ensemble modifié de ceux-ci qui permet aux producteurs de tenir plus efficacement les dossiers dans le cadre du PASAF; ces registres ont



été combinés à ceux du Programme de soins aux animaux et sont disponibles auprès des offices provinciaux.

RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

L'utilisation et la résistance aux antimicrobiens constituaient une priorité absolue des PPC en 2010. À cette fin, les PPC ont collaboré avec le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) afin d'élaborer un programme de surveillance à la ferme de l'utilisation et de la résistance aux antimicrobiens (UAM/RAM) destiné aux fermes d'élevage de volailles.

La méthodologie proposée a été approuvée par le Conseil d'administration des PPC et on prévoit que le projet de surveillance commencera en 2011.

La deuxième partie du plan d'action consistait à financer des projets de recherche visant à examiner les solutions de rechange aux antibiotiques. Le Conseil d'administration des PPC a approuvé le financement de quatre projets et le versement de fonds totalisant 233 863 \$ consacrés à l'étude de ces sujets. Ces fonds s'ajoutent au montant de 202 000 \$ accordé en 2010 et visant également des projets sur la microbiologie de l'intestin.

Les PPC ont aussi organisé conjointement un atelier à l'intention de l'industrie sur l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ceux-ci. L'atelier a réuni les principaux intervenants de



l'industrie pour discuter les questions pertinentes à ce sujet, notamment les conséquences sur l'industrie et les défis et les occasions, et mettre sur pied une approche coordonnée afin d'élaborer un plan de politiques et de communication pour l'industrie.

Le résultat majeur de l'atelier fut qu'une approche pilotée par l'industrie et mise en œuvre à l'échelle de celle-ci est requise pour étudier les questions complexes de premier plan et liées à l'utilisation et à la résistance aux antimicrobiens. L'orientation préférée privilégie l'utilisation limitée plutôt que l'élimination. Jusqu'à la mise au point de solutions de rechange appropriées, l'utilisation judicieuse d'antimicrobiens fera partie des pratiques responsables et crédibles de gestion du bien-être des animaux et de la salubrité des aliments de l'industrie du poulet.

Grâce à cet atelier, des comités sur la communication et sur les politiques de l'industrie ont été formés et sont chargés d'examiner les futures possibilités pour l'industrie. Ces travaux demeureront une priorité absolue en 2011.

RÉCIT DE SUCCÈS

Rick Wittenberg et sa famille se sont établis à proximité de Centreville, tout près de la Baie de Fundy, en Nouvelle-Écosse. Producteur de deuxième génération, Rick, son épouse Gail et leurs trois enfants, tous dans la vingtaine, exploitent une ferme avicole.



SANTÉ ANIMALE

Les PPC ont continué de tirer profit de la réussite des mesures d'intervention améliorées pour contrer les maladies chez les animaux avec le gouvernement et l'industrie. En 2010, l'accent a été placé sur l'amélioration du modèle d'indemnisation pour la volaille, la création du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage et la reconnaissance du système de traçabilité des poulets.

En 2010, l'accent a aussi porté sur l'achèvement des modèles et des plafonds d'indemnisation pour la volaille en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* en collaboration avec AAC et l'ACIA. Le modèle d'indemnisation pour la volaille a été réévalué et modifié pour refléter avec plus de précision la répartition des coûts au cours du cycle de production. On prévoit que ce nouveau modèle sera intégré à la stratégie d'intervention pour contrer les maladies au début de 2011.

Un nouveau conseil, le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage, a été mis sur pied en 2010. Ce conseil fournira sur une base continue des conseils aux gouvernements et à l'industrie sur la mise en œuvre de la stratégie, qui offre un cadre complet visant à améliorer le système de surveillance du bien-être et de la santé des animaux d'élevage du Canada. Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage facilite la collaboration entre l'industrie et le gouvernement et harmonise les activités en matière de santé animale afin d'aider à relever les défis actuels et futurs.

Le Conseil compte des membres représentant divers groupes de l'industrie animalière, du milieu universitaire et des gouvernements fédéral et provinciaux, et est financé conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux et des partenaires non gouvernementaux. Bien qu'il relève des sous-ministres adjoints FPT responsables de la politique, le Conseil est responsable envers tous les partenaires. John Maaskant de l'Ontario y représente les PPC.

Au cours des dernières années, les PPC ont participé au Conseil consultatif sur la traçabilité de l'industrie et du gouvernement. Ce Conseil a été mis sur pied suite à la direction des ministres FPT de l'Agriculture de mettre en place un système national complet et obligatoire pour le bétail et la volaille d'ici 2011.

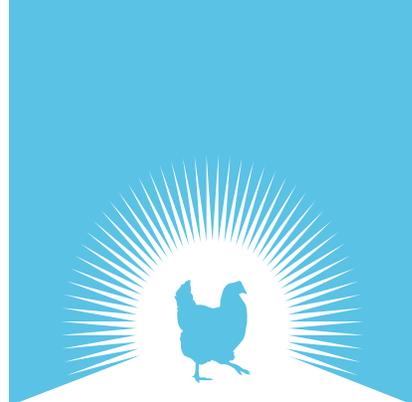
Les PPC ont travaillé avec diligence avec les offices provinciaux pour communiquer la mise en œuvre du système de traçabilité pour la volaille aux gouvernements fédéral et provinciaux. Une grande partie des renseignements sur la traçabilité a été recueillie dans le cadre du programme de gestion de l'offre pour les poulets. Des mesures de traçabilité supplémentaires prenant appui sur les leçons tirées de cas antérieurs d'influenza aviaire ont également été intégrées au système.

Par conséquent, tous les producteurs, les installations et les poulaillers sont identifiés, tous les poulaillers possèdent des coordonnées SPG et les données recueillies comprennent le nom du couvoir, la date de placement, le

nombre d'oiseaux placés, le nom du transformateur, la date d'expédition prévue, la date d'expédition réelle et le nombre d'oiseaux expédiés.

Grâce à ces systèmes, les poulaillers situés à l'intérieur de zones de 3 à 10 km peuvent être identifiés en quelques heures et ces renseignements peuvent être transmis au gouvernement en moins de 24 heures, au maximum.

Cette approche en matière de collecte de données et de traçabilité répond aux objectifs FPT de traçabilité, et de récents cas de la grippe aviaire ont démontré une acceptation internationale. Comme pour tout programme, l'amélioration continue constitue un effort constant. Les PPC ont mis l'accent sur l'officialisation des ententes de partage de données actuelles entre les offices provinciaux et les gouvernements afin d'améliorer l'approche en place qui se veut déjà efficace.



Soins — AUX — animaux

En 2010, les premiers audits du Programme de soins aux animaux des PPC ont été entamés. A date, presque 25 % des producteurs sont certifiés sous le programme tandis qu'un autre 25 % ont été entamés.

Le Programme de soins aux animaux est un programme vérifiable conçu pour démontrer et conserver le niveau élevé et les normes de soins aux animaux à la ferme de l'industrie canadienne du poulet. Le programme prend appui sur le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* au Canada.

La gestion des programmes de soins aux animaux et de salubrité des aliments a été intégrée afin de faciliter la mise en œuvre simultanée des deux programmes par les producteurs. De plus, les exigences relatives à la densité de peuplement dans le Programme de soins aux animaux se poursuivront sur une période de cinq ans qui prendra fin en décembre 2013.

Pour faciliter la mise en œuvre, les PPC ont remanié les formulaires de tenue de dossiers du Programme de soins aux animaux et du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme dans le but de les rendre plus conviviaux. Un calculateur de densité a également été mis au point pour aider les producteurs à calculer le nombre de poussins

à placer et les niveaux de densité finals. Ces deux outils ont été distribués et sont disponibles auprès des offices provinciaux.

Au cours de la mise sur pied du programme, les PPC ont travaillé avec diligence en collaboration avec leurs partenaires pour créer le meilleur Programme de soins aux animaux qui soit au nom des producteurs de poulet canadiens. Le Comité des soins aux animaux a consulté plus de quarante intervenants canadiens au sujet du contenu de ce programme. Un programme a également été mis en œuvre dans des fermes d'élevage de poulet à l'échelle du pays.

En 2010, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles est devenu le dernier défenseur du Programme de soins aux animaux des PPC. À ce jour, les organismes suivants ont offert leur appui à la mise en œuvre du programme :

- Fédération des Sociétés canadiennes d'assistance aux animaux
- Fédération canadienne des épiciers indépendants
- Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
- Association canadienne des médecins vétérinaires
- Association canadienne des surtransformateurs de volailles

Un Programme de soins aux animaux distinct pour l'élevage en parcours libre a pris fin en 2010. Le nouveau Comité de production (formé à la suite de la fusion de l'ancien Comité sur la salubrité des aliments et du Comité des soins aux animaux) a travaillé en étroite collaboration avec les offices provinciaux pour finaliser les détails du programme. Pour en faciliter la mise en œuvre, le Programme de soins aux animaux pour l'élevage en parcours libre porte sur les mêmes éléments, et sera audité en même temps que le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme pour l'élevage en parcours libre. Les premiers audits du Programme de soins aux animaux pour l'élevage en parcours libre commenceront en 2011.

Le Programme de soins aux animaux des PPC s'applique au délai entre la mise en place des poussins et la fin de la période d'élevage. Dans le but de garantir que les soins aux animaux demeurent une priorité à toutes les étapes du processus, les PPC ont travaillé

avec diligence avec des partenaires de l'industrie provenant des secteurs de la capture, du transport et de la transformation afin de mettre en œuvre les lignes directrices en matière de soins aux animaux pour la volaille à la ferme, jusqu'au processus de transformation. On prévoit qu'une ébauche des lignes directrices sera, à titre indicatif, mise à la disposition de l'industrie au début de 2011.

CONSEIL NATIONAL POUR LE SOIN DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

En 2006, les PPC sont devenus membres du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE). Le CNSAE a pour mandat d'instaurer une approche nationale et coordonnée à l'égard des soins responsables aux animaux d'élevage au Canada et l'une de ses principales activités consiste à établir un processus d'élaboration et de révision des Codes canadiens de pratiques recommandées pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage.

Les membres du CNSAE représentent 23 organismes, couvrant ainsi un échantillon représentatif de l'industrie canadienne de l'élevage des animaux. Carole Girard y représente les PPC.

En 2010, le CNSAE a reçu des fonds totalisant plus de 3,4 millions de dollars versés à même le programme agri-flexibilité pour élaborer ou réviser les Codes de pratiques actuels, finaliser le modèle d'évaluation des soins aux animaux et le mettre à l'essai, et entreprendre des activités qui feront connaître les activités actuelles relatives au bien-être des animaux d'élevage.

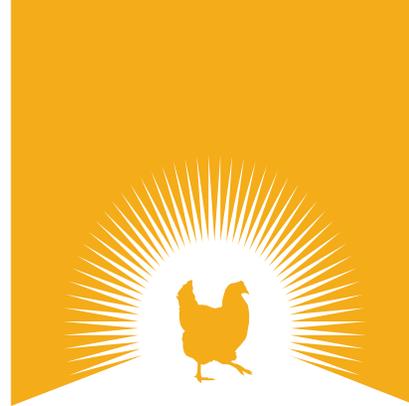
La révision des codes de pratique pour les bovins à viande, les porcs, les chevaux, les visons et les renards d'élevage est en cours. On prévoit que la révision du Code de pratique pour la volaille, qui comprend les poulets, les dindons et les oiseaux reproducteurs, commencera en 2011. Les PPC participeront activement à ce processus.

Forts de ces récents succès, les PPC se réjouissent à l'idée de poursuivre leur travail efficace avec le CNSAE sur les questions relatives aux soins aux animaux au Canada.

RÉCIT DE SUCCÈS

Cindy Lochert croit fermement à tisser des liens étroits avec les consommateurs canadiens. Sa ferme, située en Ontario, est une entreprise familiale, ce qui lui permet d'assurer un contrôle supérieur de la qualité. « Nous jouissons d'une industrie très florissante ici au Canada et l'une de nos forces est notre esprit d'équipe, même s'il a été mis au défi pendant de nombreuses années, affirme Cindy Lochert. C'est un système solide et très stable. »





Recherche — AVICOLE —

Les PPC sont l'un des cinq membres fondateurs du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC). Celui-ci a été établi en 2001 et a pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement dans le secteur avicole en réponse à des besoins précis actuels et futurs de l'industrie. Jacob Middelkamp, de l'Alberta, représente les PPC auprès du Conseil d'administration du CRAC et il a été réélu président du CRAC en 2010.

À ce jour, le Conseil a consacré un montant de 2 179 578 \$ à la recherche avicole et ces fonds ont été optimisés à plus de 11,2 millions de dollars. De plus, il s'est engagé à verser un supplément de 584 373 \$ pour des projets de recherche avicole actuellement à l'étude à des fins de financement équivalent. Ce supplément pourrait donc être optimisé à 2,5 millions de dollars.

RECHERCHE SUR LA MICROBIOLOGIE GASTRO-INTESTINALE AVIAIRE ET L'ENVIRONNEMENT

En 2010, le CRAC a considéré des projets de recherche dans le domaine de la microbiologie

gastro-intestinale aviaire et de l'environnement. Le Conseil d'administration du CRAC a approuvé un financement pouvant atteindre 349 560 \$ pour sept projets de recherche. De ce montant, les PPC contribueront 202 000 \$.

Ces projets ont été présentés à divers partenaires à des fins de considération d'un financement équivalent. Les décisions sont attendues d'ici la fin du printemps 2011.

Les sept projets de recherche sur la microbiologie gastro-intestinale aviaire et l'environnement qui ont été approuvés à des fins de financement sont les suivants :

- 1) *Contrôle de Campylobacter jejuni chez les poulets au moyen de la vaccination.* Chercheur principal : S. Sharif, Université de Guelph
- 2) *Mise au point de vaccins vivants atténués afin de prévenir la colonisation par la campylobactérie chez la volaille.* Chercheur principal : B. Jeon, Université de l'Île-du-Prince-Édouard
- 3) *Utilisation du lin à forte teneur en acide stéaridonique comme nouvelle méthode d'enrichissement des produits de la volaille contenant des AGPI à longue chaîne w3.* Chercheur principal : R. Renema, Université de l'Alberta
- 4) *Utilité des oligodésoxynucléotides immunostimulateurs contenant des motifs de CpG (CpG-ODN) comme solution de rechange aux antibiotiques.* Chercheur principal : S. Gomis, Université de la Saskatchewan
- 5) *Évaluation de l'utilisation du phosphore chez les poulets à griller au moyen de différentes approches.* Chercheur principal : J. France, Université de Guelph

6) *Effets de deux prébiotiques sur la microflore de l'intestin de poulets à griller en santé et infectés par Salmonella.* Chercheur principal : X. Zhao, Université McGill

7) *Stimulation du système immunitaire inné pour contrôler les infections respiratoires virales chez la volaille.* Chercheur principal : M.F. Careem, Université de Calgary

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS DES PPC

En avril, les PPC ont également lancé un appel de lettres d'intention de recherche dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens. Le Conseil d'administration des PPC a approuvé un financement pouvant atteindre 233 863 \$ pour quatre projets de recherche dans ce domaine.

Les quatre projets de recherche qui ont été approuvés à des fins de financement sont les suivants :

- 1) *Vers la mise au point de probiotiques favorisant l'immunité des poulets.* Chercheur principal : S. Sharif, Université de Guelph
- 2) *Évaluation des applications sous vide suite à la fabrication de granules pour les produits bioactifs ajoutés à l'alimentation des poulets à griller en ce qui concerne l'efficacité et la livraison protégée.* Chercheur principal : T. Scott, Université de la Saskatchewan

RÉCIT DE SUCCÈS

Calme et confiance, voilà deux qualificatifs qui conviennent parfaitement à Adolf Dalke. Ces deux qualités que possède ce producteur de poulet chevronné l'ont bien servi dans ses 37 ans au service de l'industrie du poulet.



- 3) *Surveillance des bactéries résistantes aux antimicrobiens chez les poulets à griller élevés sans antibiotiques et de façon traditionnelle en Ontario.* Chercheur principal : M. Guerin, Université de Guelph
- 4) *Enquête sur les liens existants entre les bactéries Salmonella, Campylobacter et Clostridium et les protozoaires trouvés dans les poulaillers.* Chercheur principal : A. Letellier, Université de Montréal

Ces projets ont été présentés à divers partenaires à des fins de considération d'un financement équivalent. Les décisions sont attendues d'ici la fin du printemps 2011.

GRAPPE SCIENTIFIQUE SUR L'AVICULTURE

En novembre, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a annoncé que le CRAC recevra jusqu'à 1,8 million de dollars du Programme de stimulation de l'agro-innovation canadienne pour diriger une grappe scientifique sur l'aviculture. Cette grappe réunit des spécialistes de partout au pays qui se pencheront sur d'importantes questions de recherche pour l'industrie.

Le CRAC consacrera 589 000 \$ à la recherche sur trois ans. De ce montant, les PPC contribueront 200 000 \$. Compte tenu des fonds versés par AAC et d'autres organismes de l'industrie (170 000 \$), ainsi que par les bureaux gouvernementaux (293 000 \$) et des contributions en nature, le budget total de la grappe dépasse 3 millions de dollars.

Les activités de la grappe sont divisées en trois principaux thèmes, qui s'harmonisent aux priorités de recherche nationales :

1. Biologie et contrôle des maladies bactériennes intestinales chez la volaille
2. Biologie et contrôle de l'influenza aviaire chez la volaille
3. Technologies et pratiques de production innovatrices pour le secteur canadien de la volaille

FONDS DE RECHERCHE DES PPC

Vers la fin de 2010, le fonds de recherche des PPC a atteint un peu plus de 5,35 millions de dollars, ce qui démontre l'engagement continu des PPC à l'endroit de la recherche. L'intérêt produit par le fonds sert au financement des projets et initiatives en matière de recherche avicole.

Nous prévoyons continuer de travailler en étroite collaboration avec le CRAC et d'autres intervenants de l'industrie pour veiller à ce que celle-ci demeure attentive à ses besoins, concurrentielle sur la scène mondiale et à la fine pointe par le biais de son engagement continu à l'égard de la recherche avicole.



L'arrière-scène DE LA politique

REPRÉSENTATION

Principales réunions ministérielles

En avril, les représentants des PPC ont rencontré l'hon. Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, pour lui faire part de nos préoccupations au sujet de la règle des 13 % relative à l'importation de poulet. Une autre réunion a eu lieu en juin auquel moment nous avons soulevé nos inquiétudes concernant les importations en provenance de Chine. Le ministre a répondu en établissant le Groupe de travail sur les importations de poulet et a rassuré les PPC que les produits provenant de Chine devront répondre à toutes les exigences du Canada en matière de salubrité des aliments

David Fuller, président des PPC, ainsi que les présidents nationaux des secteurs laitier, de la volaille et des œufs, ont rencontré l'Honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, en octobre et l'Honorable Peter Van Loan, ministre du Commerce international, en novembre. L'objet de ces réunions était de discuter la stratégie canadienne visant à défendre la gestion de l'offre dans les négociations commerciales internationales, notamment dans le contexte du Canada et

de l'Union européenne : négociations en vue d'un accord économique et commercial global (AECG), négociations sur le Partenariat transpacifique et négociations continues sur le Programme de Doha pour le développement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Réception parlementaire des PPC

Dans le cadre du programme de relations permanentes des PPC avec le gouvernement, le Conseil d'administration des PPC a tenu sa réception parlementaire annuelle à l'intention des députés, des sénateurs, du personnel politique et ministériel, ainsi que des partenaires de l'industrie au Fairmont Château Laurier à Ottawa le 24 novembre.

Le ministre Ritz était présent et a dit beaucoup de bien au sujet de la prospérité de l'industrie canadienne du poulet, de l'appui du gouvernement à l'égard de la gestion de l'offre et de la valeur de l'agriculture au Canada. D'autres ministres clés, des membres de l'opposition et des membres des comités de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre et du Sénat étaient également présents.

L'événement a permis aux administrateurs des PPC, aux remplaçants, aux gérants des offices provinciaux et aux employés des PPC de transmettre des messages clés sur le contrôle des importations et le commerce, la salubrité des aliments, les soins aux animaux et la traçabilité, et de promouvoir auprès des participants le nouveau site Web à l'intention des consommateurs des PPC (www.poulet.ca).

Réception annuelle conjointe

Les quatre organismes avicoles nationaux ont tenu leur Réception annuelle conjointe le 24 mars à l'hôtel Westin d'Ottawa. Des

chefs de file de l'industrie et des membres du personnel des Producteurs de poulet du Canada, des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs d'œufs du Canada et des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada étaient présents pour discuter de questions importantes avec des intervenants de l'industrie, des fonctionnaires, des députés, des sénateurs et des agents de dotation politiques.

La réception offre la possibilité aux producteurs, aux intervenants de l'industrie et aux employés de discuter de graves questions et préoccupations touchant l'industrie dans une atmosphère plus détendue. Les sujets abordés comprennent habituellement l'OMC et la nécessité d'un soutien continu, l'Accord sur le commerce intérieur, les programmes de financement de *Cultivons l'avenir* et les nombreux avantages liés à la gestion de l'offre.

La participation était forte et le ministre Ritz, trois critiques en agriculture, Wayne Easter (Libéral), André Bellavance (BQ) et Alex Atamanenko (NDP), ainsi que des membres du Comité de l'agriculture de la Chambre des communes, Larry Miller (président), France Bonsant, Mark Eyking, Blake Richards, Bev Shipley et Brian Storseth étaient présents.

Réunion fédérale-provinciale-territoriale

Une réunion fédérale-provinciale-territoriale (FPT) des ministres de l'Agriculture a eu lieu à Saskatoon, Saskatchewan, le 8 juillet 2010. David Fuller, Erna Ference et certains membres du personnel des PPC ont assisté à cette réunion dans le cadre d'une délégation de représentants des industries nationales et provinciales de la gestion d'offre.

Les ministres FPT de l'Agriculture ont tenu des discussions portant principalement sur

les défis et les possibilités pour l'agriculture, la nécessité d'effectuer des investissements stratégiques à long terme dans l'innovation, et l'étude d'options axées sur l'assurance et autres pour s'assurer que les programmes de gestion des risques opérationnels conviennent aux producteurs.

David Fuller, président des PPC, a participé à une discussion d'experts de l'industrie avec les ministres FPT de l'Agriculture. Les ministres se sont entendus avec le groupe d'experts de l'industrie quant à l'importance d'un système réglementaire strictement axé sur la science pour stimuler l'innovation et renforcer l'économie agricole, créer de nouveaux marchés et améliorer la rentabilité pour les producteurs. La traçabilité, la salubrité des aliments, l'accès aux marchés et un accent particulier sur la relève agricole constitueront les volets de *Cultivons l'avenir 2*.

Cultivons l'avenir, qui représente un engagement des gouvernements FPT à l'endroit du secteur agricole du Canada, a été lancé en 2008. En 2010, AAC a annoncé le lancement de *Cultivons l'avenir 2*. Erna Ference, deuxième vice-présidente, représente les PPC sur la groupe de référence de l'AAC qui a le mandat d'offrir rétroaction et idées aux gouvernements au sujet des programmes et initiatives proposés dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*.

Bien-être des animaux – Transport des oiseaux

Le gouvernement du Canada a décidé en octobre de sévir contre les personnes qui maltraitent le bétail ou qui le transportent de façon inappropriée en prévoyant des amendes dont le montant a plus que doublé. Il s'agit d'une première augmentation en plus de dix ans.

À compter de maintenant, les contrevenants à la *Loi sur la santé des animaux* se verront imposer des sanctions administratives péuniaires (SAP) pouvant atteindre 10 000 \$. Cela représente une augmentation de plus du double de la sanction maximale de 4 000 \$ qui leur était imposée auparavant. De plus, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) peut considérer un terme de cinq ans plutôt que juste trois ans pour les récidives.

Les PPC appuient les SAP accrues et le renforcement des règlements en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* annoncés par le ministre de l'Agriculture Gerry Ritz le 27 octobre et demeurent résolus à continuer de collaborer avec l'ACIA et leurs partenaires de l'industrie pour mettre à jour le *Règlement sur la santé des animaux* régissant le transport de la volaille et du bétail, et veiller à ce qu'il soit appliqué de façon appropriée et cohérente.

FCA

Stratégie alimentaire nationale

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a tenu sa 75^e Assemblée générale annuelle du 22 au 24 février 2010. Le thème de l'assemblée était « L'avenir des aliments ». L'élaboration d'une stratégie alimentaire nationale a longuement été débattue au cours de la réunion. Un groupe de travail a été mis sur pied au sein de la FCA et il poursuivra l'élaboration d'une stratégie axée sur une agriculture durable pour les Canadiens et les Canadiennes et la création d'une demande de produits canadiens de haute qualité. Pour accroître l'efficacité de la stratégie, la FCA collaborera avec tous les paliers de gouvernement, les transformateurs alimentaires, les distributeurs de produits alimentaires et les consommateurs.

La réunion semestrielle de la FCA s'est tenue à Halifax, Nouvelle-Écosse, du 26 au 29 juillet. Parmi les points forts de la réunion, on compte un examen des principes directeurs de la stratégie alimentaire nationale et une ébauche de la mission et des objectifs stratégiques. La stratégie s'échelonne sur quinze ans et la politique rejoint les intérêts nationaux et les intérêts en matière d'exportation. La FCA en est actuellement à la phase 2 de la politique,

la Consultation. Nous espérons terminer la troisième et dernière phase, le Consensus, l'an prochain.

Banquet du 75^e anniversaire de la FCA

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a tenu son banquet célébrant les moissons en l'honneur de son 75^e anniversaire le 20 octobre à Ottawa au Fairmont Château Laurier. Le conférencier, le sénateur Mike Duffy, a prononcé un discours intéressant et réfléchi sur la longue histoire de l'agriculture canadienne et sur la façon dont elle a façonné les communautés rurales.

À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Loi sur l'enregistrement des lobbyistes

Le 20 septembre, le président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, l'Honorable Stockwell Day, a renforcé les règlements en vertu de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*.

Les membres du Parlement, les sénateurs et les membres du personnel politique supérieur des bureaux du chef de l'opposition, de la Chambre des communes et du Sénat sont désormais considérés comme des titulaires d'une charge publique désignée (TCPD). Cela signifie que ces personnes sont maintenant assujetties aux restrictions concernant le lobbying et toute réunion avec celles-ci doit être déclarée par les lobbyistes. Les PPC ont mis à jour leur liste des TCPD.

Examen de la norme concernant la mention « Produit du Canada »

En 2008, on a modifié la norme concernant la mention « Produit du Canada » afin qu'elle soit plus restrictive en ce qui concerne les articles vendus et désignés comme étant canadiens, malgré qu'une grande partie des ingrédients proviennent de l'extérieur du Canada.

Dans le cadre de l'ancienne norme, tout aliment ayant un contenu canadien à 51 %, pouvant inclure la main-d'œuvre et l'emballage, pouvait porter la mention « Produit du Canada ».



La question a été étudiée par un comité de la Chambre des communes au début de 2008. Le comité a proposé un seuil de 85 % de produit canadien avant de pouvoir apposer l'étiquette sur un produit. Après l'adoption de la norme, le pourcentage a été augmenté à 98 %, éliminant ainsi de nombreux produits, tels ceux qui sont sucrés avec du sucre importé, ceux contenant de l'acide citrique importé ou ceux marinés avec du vinaigre importé, malgré que la plupart des ingrédients soient d'origine canadienne. Le résultat net est une réduction considérable du nombre de produits portant l'étiquette « Produit du Canada ».

Le changement visait à fournir aux consommateurs plus d'information ainsi que des étiquettes plus claires quant à l'origine de leur nourriture. Le consommateur voit plutôt une multitude d'étiquettes créatives. Les étiquettes telles que « Fabriqué à la main au Canada », « Torréfié au Canada », ou « Produit avec des baies 100 % canadiennes » sont répandues sur les tablettes des supermarchés, le consommateur ne sachant pas du tout quelle est la proportion réelle d'ingrédients canadiens.

L'Honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture) a récemment proposé de conserver la norme des 98 %, mais d'exempter des ingrédients précis utilisés tels que les édulcorants ou les matériaux d'emballage, tels que le sucre, le sel ou le vinaigre. L'industrie et les groupes de consommateurs ont formulé des opinions partagées au sujet de la proposition.

QUE NOUS RÉSERVE 2011?

En 2011, les PPC procéderont à l'amélioration de leur stratégie de relations avec le gouvernement dans le but de rehausser le profil de l'industrie auprès des décideurs.

Le plan comporte quatre principes clés :

- Comprendre le processus de prise de décision en évolution
- Réévaluer notre public
- Utiliser une combinaison de tactiques et d'approches
- Communiquer efficacement notre position

Les PPC ont la certitude que la nouvelle stratégie veillera à ce que l'industrie du poulet participe pleinement à l'élaboration de politiques ayant une incidence sur elle, qu'elle prenne part aux processus législatifs et qu'elle défende avec diligence les intérêts de ses producteurs.





Relations — AVEC LES — consommateurs

La stratégie de relations avec les consommateurs regroupe toutes les activités de relations avec les consommateurs des PPC en une approche ciblée. En réunissant toutes ces activités dans un plan exhaustif, les PPC sont en mesure de tirer pleinement parti de leurs ressources internes et connaissances existantes et éventuelles. L'objet premier de cette stratégie est de faire croître l'industrie, et de faire des PPC les spécialistes les plus compétents sur leur marché. Les éléments de cette stratégie ont été conçus pour se dérouler de façon interdépendante afin de rehausser la sensibilisation des principaux publics externes des PPC.

Les principaux objectifs de la stratégie globale consistent à faire croître le marché du poulet du Canada, aider les PPC à devenir les spécialistes les plus compétents sur leur marché (nutrition, mode de vie sain, salubrité des aliments et valeur nutritive), réduire le nombre de remarques négatives et de renseignements erronés au sujet du poulet et augmenter le nombre de remarques positives, accroître les communications entre les PPC et les principaux publics, établir un réseau auquel il est possible d'accéder en temps de crise et qui renvoie les visiteurs au site Web actuel des PPC qui sert de point central à tous les efforts en matière de communication.



RÉCIT DE SUCCÈS

Marc Cormier a comme passion de produire les meilleurs poulets et les plus en santé possible. Comme les 2800 autres producteurs de poulet du Canada, il est « fier de produire du poulet de qualité dans lequel les Canadiens peuvent avoir confiance ».

Le volet en ligne de la stratégie de relations avec les consommateurs communique et recueille de l'information. Les activités relatives aux médias sociaux des PPC, comme les blogues et Twitter, transmettent de l'information à nos principaux publics et les invitent à consulter le principal site Web et les microsites des PPC pour obtenir de plus amples renseignements. Par ailleurs, la base informatisée de recettes renseigne les consommateurs via un bulletin, la recette de la semaine, et les dirige au point central en les incitant à vouloir plus de renseignements au sujet des recettes et à obtenir des conseils culinaires.

Le volet d'extension auprès des consommateurs sert à renseigner nos principaux publics par le biais des moyens qu'ils utilisent, comme les spécialistes culinaires et les professionnels de la santé, dirigeant ainsi nos publics vers notre site Web et nos microsites où ils obtiendront plus de renseignements sur la nutrition et les recettes.

Le volet des attentes à la consommation nous permet de recueillir des renseignements et de continuer à jauger les désirs, les besoins et les préoccupations de nos consommateurs. Ces données serviront à adapter les messages que nous transmettons aux consommateurs au moyen des médias sociaux, des blogues et des bulletins, et contribueront à la stratégie globale de croissance.

LE NOUVEAU POULET.CA

Au cours des deux dernières années, la prolifération du « nouveau » Web a changé le monde de l'interaction avec les consommateurs plus que toute autre tendance depuis les 25 dernières années. Le Web plus rapide et axé sur les gens a démocratisé les outils de production et de distribution, permettant ainsi à toute personne possédant un ordinateur et un accès au Web de créer et de publier du matériel, une action qui était auparavant réservée à la presse et aux entreprises de distribution.

Pour les marques, cela signifie que les nouvelles et l'information ne sont plus divulguées par l'entremise de moyens contrôlés et que les conversations qui se déroulaient autrefois

autour d'un café ont maintenant lieu dans le monde entier, dans des forums publics, comme les blogues ou sur Facebook.

Les Canadiens et les Canadiennes étant de fervents utilisateurs du « nouveau » Web, l'investissement stratégique des PPC dans une nouvelle présence en ligne et les médias sociaux devient un nouveau moyen important par lequel nous pouvons établir un lien avec nos principaux publics.

Grâce au nouveau site Web, lancé le 1^{er} décembre, les PPC passent d'un système de gestion du contenu (SGC) rigide et exclusif à une plate-forme ouverte et souple, tout en remaniant l'aspect et la convivialité.

La plate-forme source ouverte permet aux PPC de répondre aux futurs besoins complexes en matière de développement et de contenu. Les PPC épargneront puisque le personnel sera en mesure d'exécuter une grande partie des travaux à l'interne, et dans les cas où cela s'avère impossible, ils pourront sous-traiter de petites tâches à des développeurs pigistes. Ceci nous permettra de jouir de la propriété de notre présence en ligne. L'aspect et la convivialité de notre site Web sont maintenant communs. De nouvelles propriétés peuvent être ajoutées à des coûts de conception minimes. L'aspect et la convivialité de la présence en ligne des PPC seront ainsi plus uniformes.

Les PPC ont aussi accru le nombre de recettes figurant sur le site et ont transformé le contenu existant en une banque de recettes consultables. Grâce à la nouvelle banque de recettes, les recettes deviennent des pages entièrement dynamiques, permettant ainsi aux visiteurs d'effectuer des recherches dans la banque en fonction des ingrédients, de l'information nutritionnelle, du temps de cuisson ou des étiquettes personnalisées comme « faible teneur en gras » ou « rapide et facile ». Cela améliorera la facilité de recherche des recettes de valeur et soulignera les recettes publiées il y a longtemps.

De plus, la banque de recettes permettra au personnel des PPC de tenir les recettes à jour, puisqu'un changement apporté au modèle principal de recette modifiera automatiquement toutes les recettes. Le contenu dynamique nous permettra également de mieux vendre les

recettes à d'autres sites tout en exerçant un contrôle sur le contenu.

Le nouveau site poulet.ca a été délibérément conçu de manière à être davantage axé sur les consommateurs tout en fournissant encore des renseignements à l'intention des entreprises et de l'industrie. Le format plus interactif et fondé sur le dialogue contribue à l'accroissement de la partageabilité de notre contenu et de nos liens, tout en améliorant les capacités des moteurs de recherche. En passant d'une approche relative à un site Web d'entreprise à une approche axée sur les consommateurs, les PPC sont maintenant plus pertinents aux yeux des visiteurs.

NOUVEAUX OUTILS EN LIGNE

La nouvelle série de vidéos des PPC sur la saine alimentation saine et « conseils pratiques... » pour la cuisine sert également à transmettre de l'information tout en incitant les consommateurs à consulter le site pour obtenir de plus amples renseignements. Theresa Albert, diététiste, personnalité de la télévision et auteure, a démontré la façon de manger plus sainement et de réduire les coûts et a ajouté une nouvelle facette aux blogues des PPC en interviewant d'autres gourmets au sujet de leur relation avec le poulet. Les PPC ont travaillé avec une entreprise de production locale pour créer des vidéos plus dynamiques en réponse à la demande des consommateurs pour des vidéos sur la cuisson rapide et des conseils amusants.

ÉVÉNEMENTS ET COMMANDITES

Les blogueurs alimentaires sont un groupe influent en ligne et pour les rejoindre, les PPC ont organisé un rassemblement de blogueurs, qui s'est déroulé cette fois-ci sur la côte ouest. La participation à cet événement n'était possible que sur invitation, et celui-ci s'est déroulé dans une école culinaire de Vancouver. Non seulement les blogueurs ont-ils savouré des mets exquis, mais ils ont aussi contribué à la

préparation de leur repas. Bien sûr, le poulet était à l'honneur. Les blogueurs ont eu l'occasion de poser beaucoup de questions au sujet du poulet et la façon dont il est élevé. À la fin de l'événement, tous les participants étaient davantage sensibilisés et avaient une meilleure opinion de l'industrie, opinion qu'ils ont manifestée dans leurs blogues au sujet de l'événement.

Les PPC ont continué de prendre part à de grandes conférences nationales sur la santé en 2010. Ces conférences ciblent les professionnels de la santé dans les domaines du diabète, de la santé cardiovasculaire, de l'obésité et de la nutrition. Ces conférences offraient l'occasion de consolider nos relations avec les professionnels de la santé et de leur présenter les ressources que nous mettons à leur disposition.

La dernière fiche nutritionnelle ajoutée à notre série, la fiche numéro 7, a été rédigée à l'intention des baby-boomers, et porte sur leurs besoins nutritionnels. Ces fiches nutritionnelles sont offertes gratuitement aux professionnels de la santé ou aux consommateurs intéressés par l'entremise du site Web des PPC ou par courrier. Les fiches traitent de la saine alimentation associée à un enjeu précis comme le diabète ou la santé cardiovasculaire. Les PPC comptent désormais sept fiches et deux journaux; le journal de collation a été créé en 2010 afin de compléter le journal alimentaire hebdomadaire existant. Toutes ces ressources sont offertes en anglais et en français.

Fiche nutritionnelle numéro 1 :

Manger sainement : pour mettre toutes les chances de son côté

Fiche nutritionnelle numéro 2 :

Veiller à la santé des jeunes Canadiens : l'avenir en dépend!

Fiche nutritionnelle numéro 3 :

Contre le diabète par des choix alimentaires judicieux

Fiche nutritionnelle numéro 4 :

Bien manger pour la santé de votre cœur

Fiche nutritionnelle numéro 5 :

Protégez votre santé – soyez sages avec le sel!

Fiche nutritionnelle numéro 6 :

À propos de perdre du poids

Fiche nutritionnelle numéro 7 :

« Baby Boomers » et « Zoomers »

PRIX CULINAIRES CANADIENS

Ils ont lu, cuisiné et délibéré. Depuis avril 2010, quelques professionnels de premier plan du domaine de l'alimentation au Canada ont lu et éprouvé les recettes de 68 candidats afin de déterminer les lauréats dans le cadre du Concours de livres culinaires canadiens. Cuisine Canada et l'Université de Guelph ont organisé le 13^e Concours annuel de livres culinaires canadiens, qui s'est déroulé pendant la Foire royale d'hiver de Toronto. Depuis plusieurs années, les PPC commanditent les prix culinaires, qui visent à reconnaître certains des meilleurs auteurs canadiens de livres de recettes. Le concours visait les livres culinaires d'auteurs canadiens et publiés par des maisons d'édition canadiennes.

ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Les PPC ont terminé la sixième phase de l'Enquête sur les usages et les attitudes relativement à la consommation de poulet au Canada. La première enquête a été réalisée en 1995. Quinze années plus tard, le poulet demeure le choix le plus populaire auprès des familles canadiennes. Le poulet a obtenu un résultat supérieur aux autres protéines dans plusieurs domaines, y compris ma famille l'aime, c'est un choix populaire, il a bon goût, il est frais, bon rapport qualité-prix, produit local et il est abordable.

Parmi les faits saillants, disons que les consommateurs continuent de cuire et de manger du poulet au foyer beaucoup plus souvent qu'ailleurs et il a été souligné que plus de gens utilisent du poulet entier à la maison (42 % versus 39 %). Une augmentation a aussi été constatée dans le nombre de consommateurs qui utilisent les temps de cuisson et la température interne pour cuire leurs viandes et la volaille de façon sécuritaire plutôt que de se fier tout simplement à ce que « les jus soient clairs » ou que la « viande se détache facilement des os ». Ces pratiques indiquent que la sensibilisation des consommateurs et les quatre messages concernant la manipulation sécuritaire des aliments, soit nettoyer, séparer, cuire et réfrigérer, ont l'effet désiré.



Deloitte & Touche, s.r.l.
800 - 100, rue Queen
Ottawa ON K1P 5T8
Canada

Tél. : (613) 236-2442
Télec. : (613) 236-2195
www.deloitte.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le Ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le Conseil des produits agricoles du Canada

Les membres de
Les Producteurs de poulet du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs de poulet du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2010 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Experts comptables autorisés

Le 25 février 2011

| | Fonds de fonctionnement | Fonds de promotion | Fonds de recherche | 2010 | 2009 |
|--|----------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|
| Produits | | | | | |
| Redevances et frais de services | 6 138 543 \$ | - \$ | - \$ | 6 138 543 \$ | 6 035 563 \$ |
| Intérêts et autres revenus | 400 258 | 27 831 | 197 066 | 725 155 | 777 605 |
| Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés | - | 250 561 | - | 250 561 | 178 011 |
| | 6 538 801 | 378 392 | 197 066 | 7 114 259 | 6 991 179 |
| Charges | | | | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 41 622 | - | - | 41 622 | 47 461 |
| Conseil de recherches avicoles du Canada | - | - | 123 986 | 123 986 | 127 668 |
| Comités | 162 802 | - | - | 162 802 | 187 079 |
| Communications | 186 843 | - | - | 186 843 | 170 784 |
| Responsabilité sociale de l'organisation | 49 848 | - | - | 49 848 | - |
| Administrateurs et représentants | 1 146 448 | - | - | 1 146 448 | 1 356 601 |
| Cotisations | 166 915 | - | - | 166 915 | 130 696 |
| Bureau | 473 764 | - | - | 473 764 | 483 692 |
| Initiative d'affaires en ligne | 94 043 | - | - | 94 043 | 86 250 |
| Frais professionnels | 517 601 | - | - | 517 601 | 473 417 |
| Activités de promotion | - | 185 311 | - | 185 311 | 200 141 |
| Salaires, avantages sociaux et déplacements | 2 198 139 | - | - | 2 198 139 | 2 181 934 |
| Études spéciales | 754 865 | 856 525 | - | 1 611 390 | 1 129 056 |
| Commerce | 82 586 | - | - | 82 586 | 165 991 |
| Traduction | 129 347 | - | - | 129 347 | 128 046 |
| | 6 004 823 | 1 041 836 | 123 986 | 7 170 645 | 6 868 816 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 533 978 \$ | (663 444) \$ | 73 080 \$ | (56 386) \$ | 122 363 \$ |

LES PRODUCTEURS
DE POULET DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

LES PRODUCTEURS
DE POULET DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

| | Fonds de fonctionnement | Fonds de promotion | Fonds de recherche | TOTAL | |
|--|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| | | | | 2010 | 2009 |
| SOLDE AU DÉBUT | 9 446 200 \$ | 4 469 017 \$ | 5 281 150 \$ | 19 196 367 \$ | 19 361 331 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 533 978 | (663 444) | 73 080 | (56 386) | 122 363 |
| Diminution nette des gains non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente | (81 096) | (53 509) | (49 153) | (183 758) | (287 327) |
| SOLDE À LA FIN | 9 899 082 \$⁽¹⁾ | 3 752 064 \$ | 5 305 077 \$ | 18 956 223 \$ | 19 196 367 \$ |
| Gains non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente | 153 370 \$ | 58 482 \$ | 82 281 \$ | 294 133 \$ | 477 891 \$ |
| ⁽¹⁾ Consiste en : | | | | | |
| Investis en immobilisations | 201 219 \$ | | | | |
| Non grevés d'affectations | 9 697 863 | | | | |
| | <u>9 899 082 \$</u> | | | | |

LES PRODUCTEURS
DE POULET DU CANADA**BILAN**

au 31 décembre 2010

| | 2010 | 2009 |
|---|---------------|---------------|
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 558 640 \$ | 1 336 211 \$ |
| Placements à court terme (note 5) | 3 222 956 | 2 806 145 |
| Débiteurs (note 6) | 1 523 256 | 1 685 887 |
| Encaisse affectée (note 7) | 516 091 | 598 968 |
| Frais payés d'avance | 72 742 | 33 019 |
| | 5 893 685 | 6 460 230 |
| PLACEMENTS (note 5) | 14 171 380 | 13 824 251 |
| DÉBITEURS (note 6) | - | 440 916 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8) | 462 192 | 100 618 |
| | 20 527 257 \$ | 20 826 015 \$ |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs et charges à payer | 927 696 \$ | 1 030 680 \$ |
| Produits reportés (note 7) | 516 091 | 598 968 |
| Portion à court terme de l'incitatif lié à un bail reporté (note 9) | 11 642 | - |
| | 1 455 429 | 1 629 648 |
| PORTION À LONG TERME DE L'INCITATIF LIÉ À UN BAIL REPORTÉ (note 9) | 115 605 | - |
| | 1 571 034 | 1 629 648 |
| ENGAGEMENTS (note 10) | | |
| SOLDES DES FONDS | | |
| Investis en immobilisations corporelles | 201 219 | 100 618 |
| Affectations d'origine interne - Fonds de promotion | 3 752 064 | 4 469 017 |
| Affectations d'origine interne - Fonds de recherche | 5 305 077 | 5 281 150 |
| Non grevés d'affectations | 9 697 863 | 9 345 582 |
| | 18 956 223 | 19 196 367 |
| | 20 527 257 \$ | 20 826 015 \$ |

AU NOM DU CONSEIL


Brian Payne,
administrateur, Comité des finances



Barry Uytendinck,
administrateur, Comité des finances



Ruth Noseworthy,
administratrice, Comité des finances

LES PRODUCTEURS
DE POULET DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :

| | 2010 | 2009 |
|--|-------------|--------------|
| EXPLOITATION | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (56 386) \$ | 122 363 \$ |
| Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse | | |
| Amortissement des primes/escomptes, liées aux investissements | 79 110 | (42 034) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 41 622 | 47 461 |
| Perte sur disposition d'immobilisations corporelles | 382 | - |
| | 64 728 | 127 790 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 12) | (196 679) | 43 098 |
| | (131 951) | 170 888 |
| INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (142 223) | (12 229) |
| Produits sur disposition d'immobilisations corporelles | 346 | - |
| Achat de placements | (3 733 024) | (3 014 285) |
| Produits sur vente des placements | 2 705 488 | 2 690 459 |
| Diminution de l'encaisse affectée | 82 877 | 81 775 |
| Diminution des débiteurs à long terme | 440 916 | 440 915 |
| | (645 620) | 186 635 |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE | (777 571) | 357 523 |
| ENCAISSE AU DÉBUT | 1 336 211 | 978 688 |
| ENCAISSE À LA FIN | 558 640 \$ | 1 336 211 \$ |

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME*Objectif de l'Organisme*

Les Producteurs de poulet du Canada (l'Organisme), constitué en société conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. L'Organisme est exonéré d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Redevances et frais de services

L'Organisme a décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoit des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes sans but lucratif et reflètent l'application des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de prestation, qui correspondent à des activités ou à des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont gardés pour le Fonds de fonctionnement, le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectation d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement comptabilise les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations corporelles et d'autres intérêts gagnés non alloués aux autres fonds.

Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et les charges qui se rapportent à la promotion et la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi, ainsi que les dépenses encourues pour recouvrir les redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés. Il rapporte aussi les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la promotion et la commercialisation des poulets.

Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherches se rapportant à l'industrie de la volaille au Canada.

Constatation des revenus

L'Organisme comptabilise les revenus selon la méthode du report.

Les redevances sont constatées comme produits au cours de l'exercice où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Encaisse

L'encaisse est classée comme étant détenue à des fins de transaction et est comptabilisée à la juste valeur.

Placements

Les placements à court terme et les placements sont classés comme étant disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les intérêts sur les placements portant intérêt sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lorsque disponibles. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont estimées en utilisant les prix du marché de placements similaires ou d'autre information externe.

Les coûts de transaction reliés à ces placements sont passés à la dépense lorsqu'encourus. Les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans l'état de l'évolution des soldes des fonds jusqu'à ce qu'ils soient réalisés et que le gain (ou la perte) cumulé soit transféré aux intérêts et autres revenus.

Débiteurs

Les débiteurs incluant les montants à recevoir d'apparentés sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

| | |
|-------------------------|---------------|
| Matériel de bureau | 10 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |
| Améliorations locatives | Durée du bail |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs et sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur se rapproche du coût amorti.

Utilisation des estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les estimations sont révisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, la valeur nette de réalisation des débiteurs, la juste valeur des placements et le montant des charges à payer sont les éléments les plus significatifs où des estimations sont utilisées.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En 2010, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou PCGR pour organismes sans but lucratif. À l'heure actuelle, l'Organisme prévoit utiliser les PCGR pour organismes sans but lucratif à compter du 1^{er} janvier 2012.

4. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Organisme consiste des soldes des fonds tels que décrits à la note 2 et présentés au bilan. Les objectifs de l'Organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir les ressources financières suffisantes pour exécuter les priorités déterminées par le Conseil d'administration dans sa revue stratégique annuelle;
- maintenir une réserve minimum dans le Fonds de fonctionnement correspondant à douze mois des dépenses d'exploitation budgétées;

- investir ses fonds dans des instruments financiers permis selon la *Loi sur les offices de produits agricoles*;
- déterminer, sur une base annuelle, les redevances appropriées à imposer aux producteurs pour la mise en marché du poulet; et
- augmenter le Fonds de recherche à 10 millions \$ afin que seuls les revenus générés par les placements soient utilisés pour financer les projets de recherche.

La réserve du Fonds de fonctionnement au 31 décembre 2010 s'élève à 16,8 mois de dépenses d'exploitation budgétées (2009 - 18 mois). L'Organisme s'est conformé à ses politiques et objectifs de capital tout au long de l'exercice.

5. PLACEMENTS

| | 2010 | | 2009 | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Coût | Juste valeur | Coût | Juste valeur |
| Placements à court terme | 3 175 828 \$ | 3 222 956 \$ | 2 751 472 \$ | 2 806 145 \$ |
| Obligations d'Exportation et développement Canada | 331 552 | 334 092 | 341 962 | 343 288 |
| Effets du Crédit agricole du Canada | 247 150 | 250 011 | 365 599 | 379 841 |
| Certificats de placement garantis | 1 600 000 | 1 600 000 | 1 500 000 | 1 500 000 |
| Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation | 11 745 673 | 11 987 277 | 11 193 473 | 11 601 122 |
| | 13 924 375 | 14 171 380 | 13 401 034 | 13 824 251 |
| | 17 100 203 \$ | 17 394 336 \$ | 16 152 506 \$ | 16 630 396 \$ |

Les placements à court terme sont composés des obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation d'un montant de 3 222 956 \$ (des effets du Crédit agricole du Canada et d'obligations du gouvernement du Canada d'un montant de 2 806 145 \$ en 2009) venant à échéance au cours du prochain exercice et portant intérêt entre 3,75 % et 4,60 % (2009 - 3,55 % et 3,75 %).

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

5. PLACEMENTS (SUITE)

Les obligations et les effets représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations, les effets et les certificats de placement garantis seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonneront au cours des quatre prochaines années (2009 - cinq années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 2,2 % à 5,8 % (2009 - 2,2 % à 5,8 %).

Risque lié aux placements

Le risque maximum auquel s'expose l'Organisme est représenté par la juste valeur des placements. Il y a aussi le risque qu'une des parties impliquées dans un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

6. DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés de redevances et frais de services, de redevances de commercialisation à outrance à recouvrer des organismes provinciaux et des intérêts courus sur les placements.

L'Organisme a un montant à recevoir à long terme des producteurs de poulet de l'Ontario de 440 916 \$ (2009 - 881 832 \$) qui a une juste valeur de 440 916 \$ (2009 - 878 535 \$). Ce montant à recevoir porte intérêt à 3 % par année et le remboursement final doit avoir lieu en 2011.

7. ENCAISSE AFFECTÉE ET PRODUITS REPORTÉS

En 2005, l'Organisme a reçu une somme de 875 956 \$ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif aux vitamines. Les sommes reçues doivent être utilisées par l'Organisme dans le but de diminuer le coût des vérifications à la ferme dans le cadre du programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme de l'Organisme, d'améliorer ou d'accroître la biosécurité à la ferme et d'allouer des fonds aux activités de recherche et de développement pour les protocoles et méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladie animale étrangère au Canada.

| | 2010 | 2009 |
|------------------------------|------------|------------|
| Solde au début de l'exercice | 598 968 \$ | 680 743 \$ |
| Intérêts gagnés | 3 486 | 3 325 |
| Constaté comme revenu | (86 363) | (85 100) |
| Solde à la fin de l'exercice | 516 091 \$ | 598 968 \$ |

Les dépenses encourues incluent 86 363 \$ (2009 - 85 100 \$) n'étaient pas des coûts de vérification à la ferme mais a) 49 887 \$ pour améliorer ou augmenter la biosécurité à la ferme; et b) 36 476 \$ pour la recherche et le développement de protocoles et de méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladie animale étrangère au Canada. Le revenu est constaté dans les intérêts et autre revenus du Fonds de fonctionnement.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2010 | | | 2009 |
|-------------------------|--------------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Matériel de bureau | 378 230 \$ | 262 419 \$ | 115 811 \$ | 34 802 \$ |
| Équipement informatique | 241 022 | 177 818 | 63 204 | 57 038 |
| Améliorations locatives | 395 613 | 112 436 | 283 177 | 8 778 |
| | 1 014 865 \$ | 552 673 \$ | 462 192 \$ | 100 618 \$ |

Des acquisitions totales de 403 196 \$, un montant de 127 247 \$ est lié à des améliorations locatives et un montant de 133 726 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

9. INCITATIF LIÉ À UN BAIL REPORTÉ

L'Organisme s'est engagé en 2010 dans un bail qui prend fin en 2020. Le bail inclut un incitatif pour améliorations locatives de 123 252 \$. De plus, l'Organisme a signé un bail pour un photocopieur qui prend fin en 2013; le bail inclut un incitatif de 5 327 \$.

| | | |
|--|----------------|-----------|
| Solde au début | - | \$ |
| Montant ajouté au cours de l'exercice | 128 579 | |
| Montant imputé aux dépenses au cours de l'exercice | (1 332) | |
| Solde à la fin | 127 247 | |
| Portion à court terme | 11 642 | |
| | <u>115 605</u> | <u>\$</u> |

10. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

| | | |
|-------------|------------------|-----------|
| 2011 | 163 546 | \$ |
| 2012 | 171 277 | |
| 2013 | 181 522 | |
| 2014 | 159 206 | |
| 2015 | 143 537 | |
| 2016 - 2020 | 747 023 | |
| | <u>1 566 111</u> | <u>\$</u> |

11. RÉGIME DE RETRAITE

L'Organisme a un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond normalement à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation de l'Organisme au titre de ce régime s'élève à 66 204 \$ (2009 - 61 403 \$).

12. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

| | 2010 | 2009 |
|-------------------------------|---------------------|------------------|
| Débiteurs | 162 631 \$ | (235 098) \$ |
| Frais payés d'avance | (39 723) | 15 817 |
| Créditeurs et charges à payer | (236 710) | 344 154 |
| Produits reportés | (82 877) | (81 775) |
| | <u>(196 679) \$</u> | <u>43 098 \$</u> |

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.